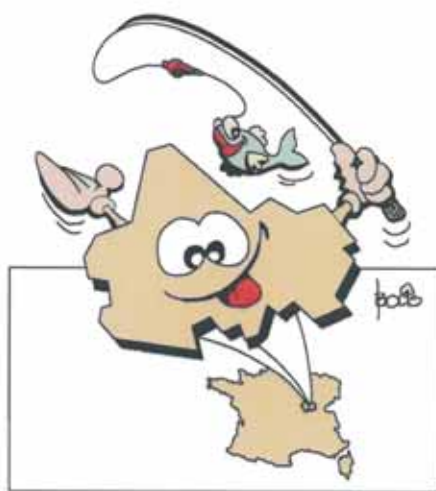




FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE

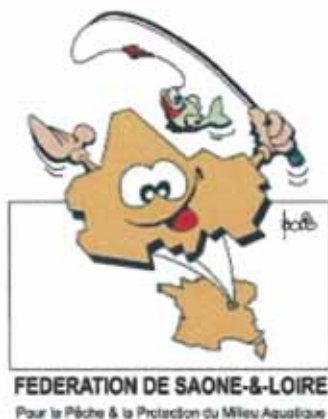
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Résultats des inventaires piscicoles réalisés par pêche électrique

ANNEE 2008

Liste des inventaires piscicoles réalisés en 2008

Cadre	Code Inventaire	Nom de l'inventaire
Bassin du Sornin		
CR Sornin	Sornin 8-08	Le Sornin à Saint-Racho
	Sornin 6-08	Le Sornin à Chassigny-sous-Dun
	Sornin 3-08	Le Sornin à Saint-Martin-de-Lixy
	Barres 2-08	Les Barres à Saint-Laurent-en-Brionnais
	Mussy 3-08	Le Mussy à Mussy-sous-Dun
	Mussy 1-08	Le Mussy à Saint-Maurice-les-Chateauneuf
	Botoret 4-08	Le Botoret à Chauffailles
	Botoret 1-08	Le Botoret à Tancon
	Aron 4-08	L'Aron à Coublanc - Cadollon
	Aron 1-08	L'Aron à Coublanc - La Tour
	Pontbrenon 1-08	Le Pontbrenon à Coublanc
	Equetteries 2-08	Les Equetteries à Ligny-en-Brionnais
	Bézo 2-08	Le Bézo à Ligny-en-Brionnais
Petits affluents de la Loire vers Marcigny		
SDVP	Urbise 3-08	L'Urbise à Bourg-le-Comte
	Merdasson 3-08	Le Merdasson à Semur-en-Brionnais
Petits affluents de la Loire du Bourbonnais		
SDVP	Blandenan 3-08	Le Blandenan à Saint-Agnan
	Doulin 1-08	Le Doulin à Gilly-sur-Loire
	Sauvigny 1-08	Le Sauvigny à Perrigny-sur-Loire
	Valence 1-08	La Valence à Maltat
	Saint-Siacre 1-08	Le Saint-Siacre à Maltat
Bassin de la Grosne		
CR Grosne	Grosne 10-08	La Grosne à Saint-Pierre-le-Vieux - Bajais
	Grosne 5-08	La Grosne à Saint-Pierre-le-Vieux - Bourg
	Grosne 4-08	La Grosne à Saint-Léger-sous-la-Bussière
	Grosne Orientale 1-08	La Grosne Orientale à Saint-Léger-sous-la-Bussière
	Grosne Occidentale 1-	La Grosne Occidentale à Saint-Léger-sous-la-Bussière
	Baize 2-08	La Baize à Matour
	Baize 3-08	La Baize à Matour - Les charmes
	Baize 1-08	La Baize à Trambly
	Toule 2-08	La Toule à Dompierre-les-Ormes
	Toule 1-08	La Toule à Trambly
	Guye 6-08	La Guye à Cersot
	Guye 5-08	La Guye à Germagny
	Guye 3-08	La Guye à Saint-Martin-la-Patrouille
	Guye 2-08	La Guye à Sailly
	Guye 1-08	La Guye à Cortevaix



Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Sornin à Saint-Racho

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Sornin 8 08	Date :	24/09/2008
Cours d'eau :	Sornin	Coordonnées X :	757850
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2143462
Commune :	Saint Racho	Distance à la source (km) :	10
Lieu-dit :	Le Grand Poiseuil	Longueur station (en m) :	65
Situation de la station :	Amont de la passerelle	Surface prospectée (en m ²) :	325
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	24/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

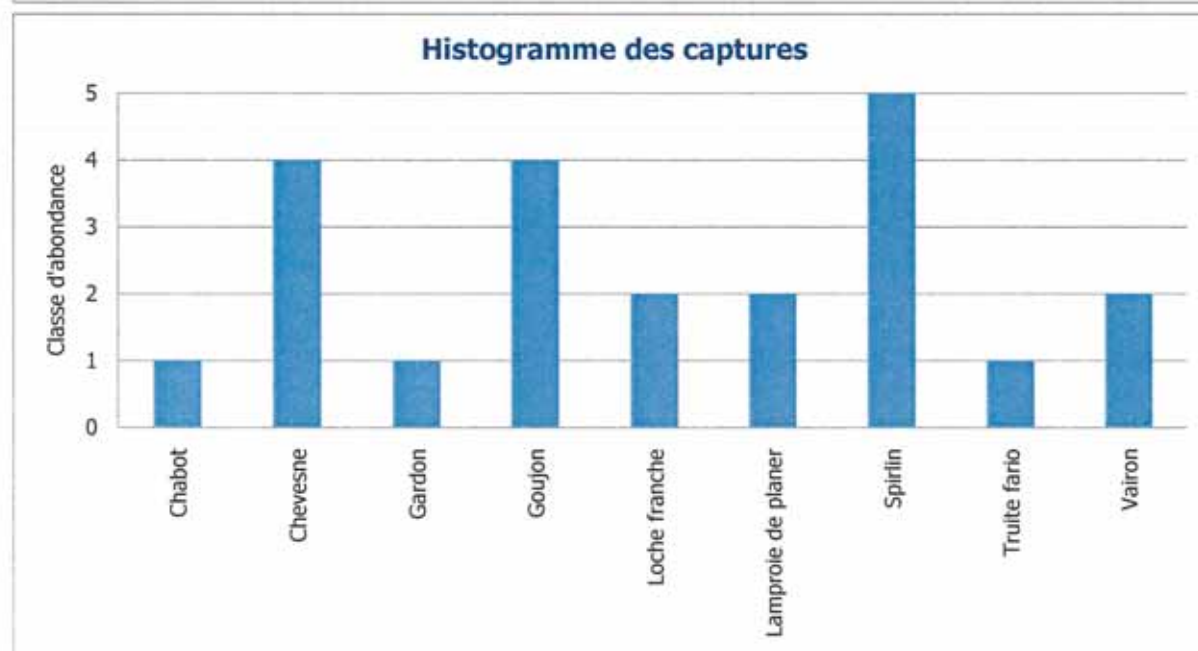
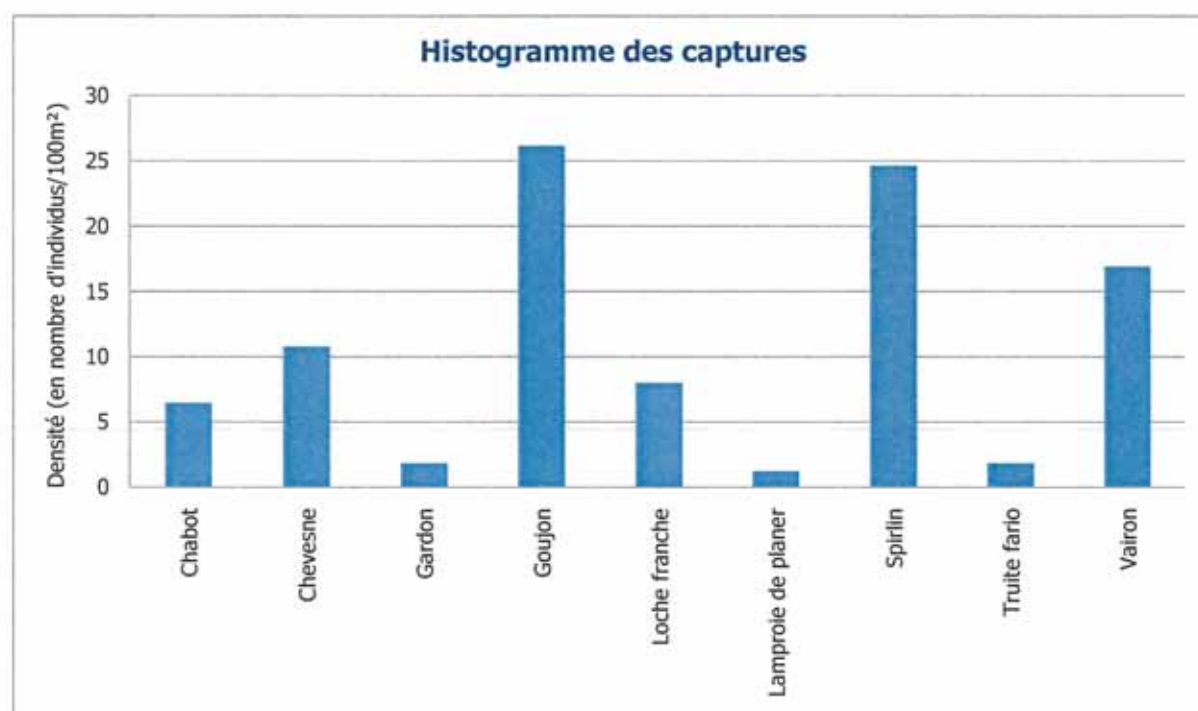
Nombre d'espèces inventoriées :	9
Liste d'espèces protégées en France :	Lamproie de planer, truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot, lamproie de planer, truite fario (annexe II)
Densités :	257 kg/ha et 98 individus pour 100 m ²

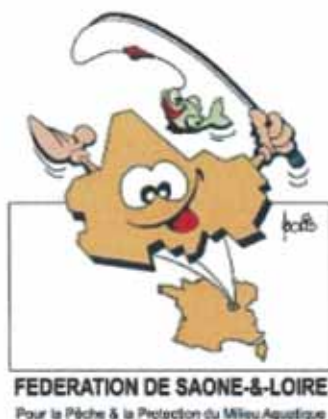
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espèce	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chabot	II	21	212	6,5	6,5	1
Chevesne		35	4636	10,8	142,6	4
Gardon		6	694	1,8	21,3	1
Goujon		85	1612	26,2	49,6	4
Loche franche		26	140	8,0	4,3	2
Lamproie de planer	P ; II	4	34	1,2	1	2
Spirilin		80	517	24,6	15,9	5
Truite fario	P ; II	6	400	1,8	12,3	1
Vairon		55	118	16,9	3,6	2

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Sornin à CHASSIGNY-SOUS-DUN

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Sornin 6 08	Date :	25/09/2008
Cours d'eau :	Sornin	Coordonnées X :	749885
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2140986
Commune :	Chassigny sous Dun	Distance à la source (km) :	24
Lieu-dit :	"Les Modeux"	Longueur station (en m) :	102
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	1020
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	25/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

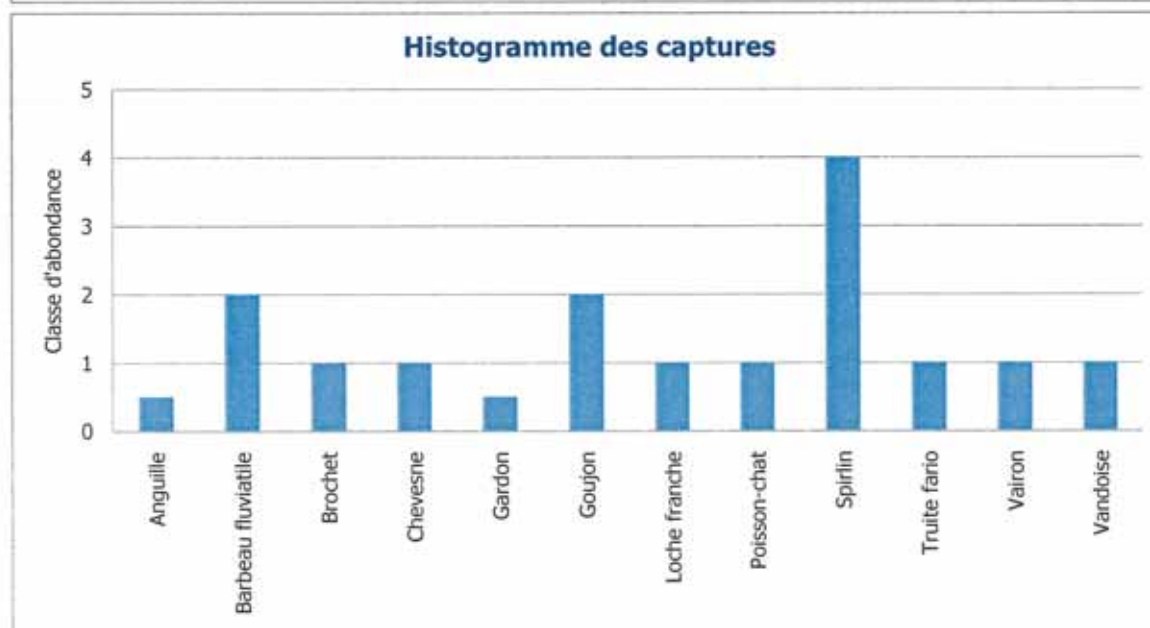
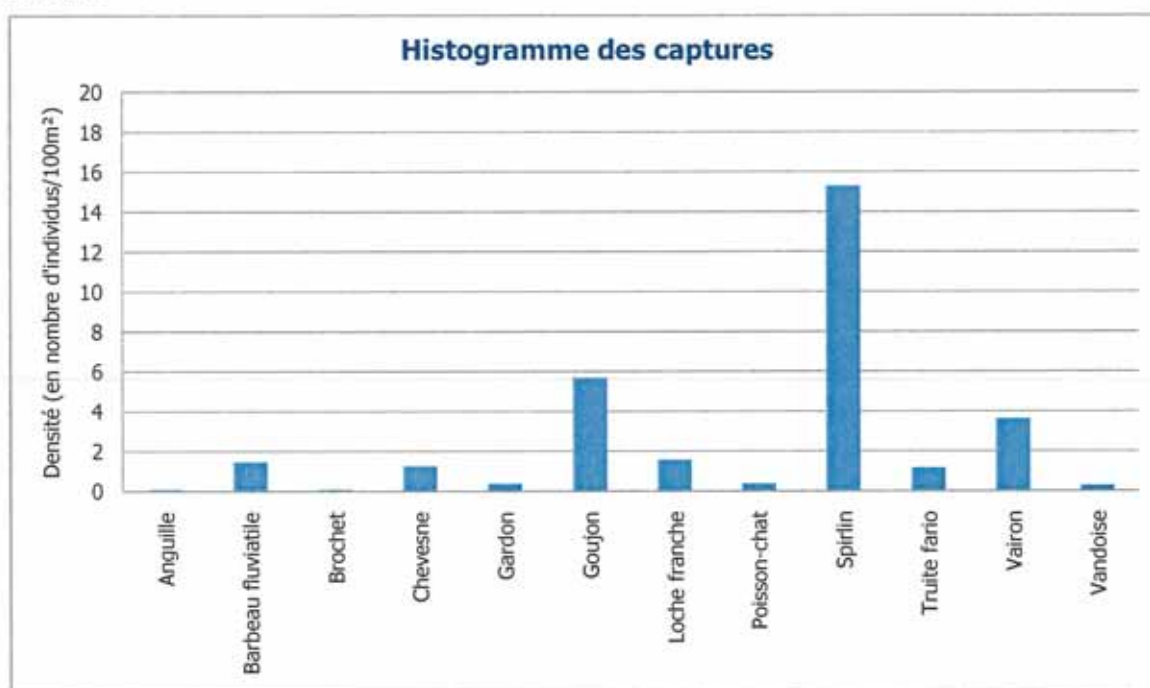
Nombre d'espèces inventoriées :	12
Liste d'espèces protégées en France :	Brochet, truite fario, vandoise
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II) ; barbeau fluviatile (annexe V)
Densités :	91 kg/ha et 31 individus pour 100 m ²

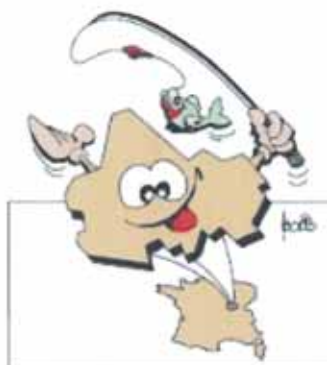
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Anguille		1	1000	0,1	9,8	0,5
Barbeau fluviatile	V	15	3356	1,5	32,9	2
Brochet	P	1	200	0,1	1,9	1
Chevesne		13	1884	1,3	18,4	1
Gardon		4	216	0,4	2,1	0,5
Goujon		58	812	5,7	7,9	2
Loche franche		16	92	1,6	0,9	1
Poisson-chat	N	4	182	0,4	1,7	1
Spirilin		156	590	15,3	5,7	4
Truite fario	P ; II	12	455	1,2	4,4	1
Vairon		37	96	3,6	0,9	1
Vandoise	P	3	490	0,3	4,8	1

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Sornin à SAINT-MARTIN-DE-LIXY

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Sornin 3 08	Date :	23/09/2008
Cours d'eau :	Sornin	Coordonnées X :	746481
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2135288
Commune :	Saint Martin de Lixy	Distance à la source (km) :	33
Lieu-dit :	Les Grandes Planches	Longueur station (en m) :	75
Situation de la station :	Aval de la passerelle	Surface prospectée (en m ²) :	750
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	23/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

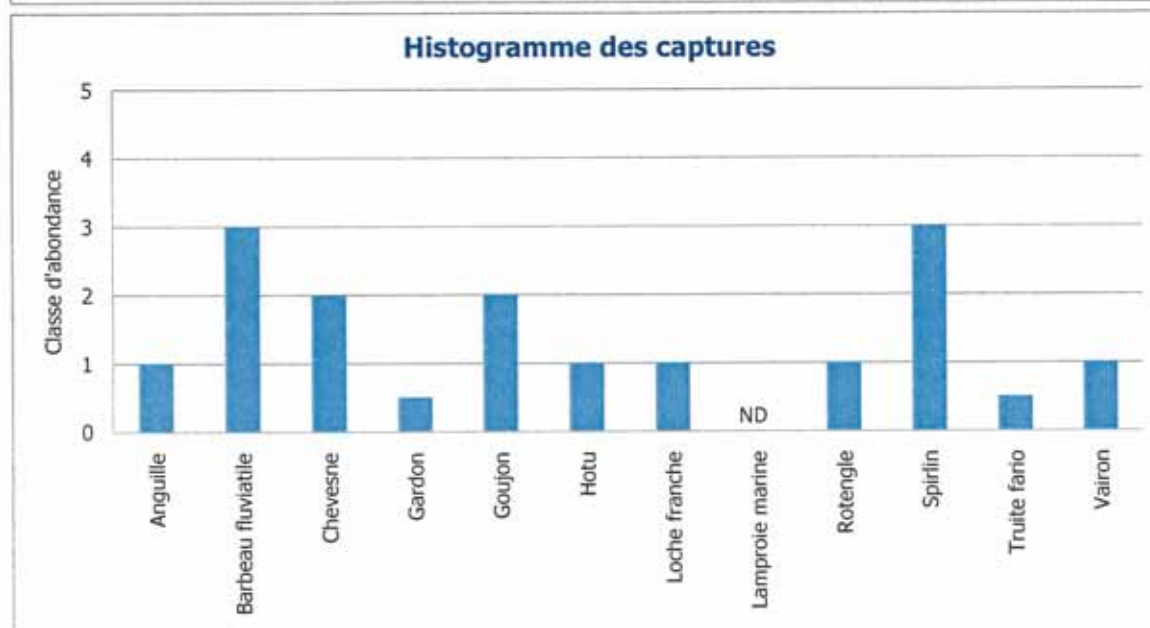
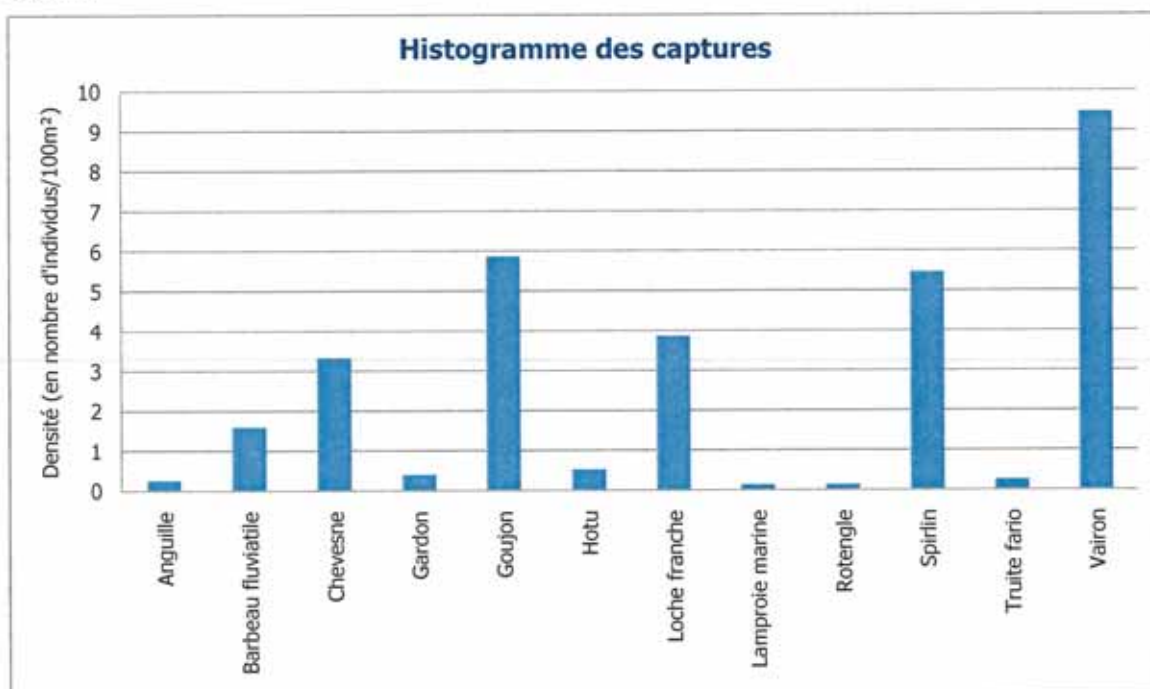
Nombre d'espèces inventoriées :	12
Liste d'espèces protégées en France :	Lamproie marine, truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Lamproie marine, truite fario (annexe II) ; barbeau fluviatile (annexe V)
Densités :	57 kg/ha et 31 individus pour 100 m ²

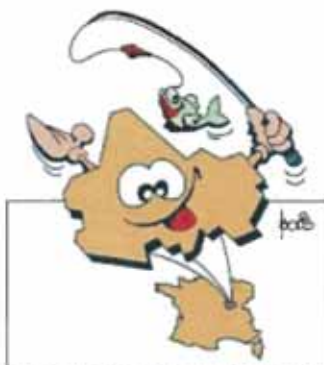
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Anguille		2	690	0,3	9,2	1
Barbeau fluviatile	V	12	462	1,6	6,1	3
Chevesne		25	643	3,3	8,5	2
Gardon		3	14	0,4	0,1	0,5
Goujon		44	308	5,9	4,1	2
Hotu		4	1832	0,5	24,4	1
Loche franche		29	56	3,9	0,7	1
Lamproie marine	P ; II	1	10	0,1	0,1	ND
Rotengle		1	18	0,1	0,2	1
Spirin		41	108	5,5	1,4	3
Truite fario	P ; II	2	84	0,3	1,1	0,5
Vairon		71	90	9,5	1,2	1

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Les Barres à Saint-Laurent-en-Brionnais

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Barres 2 08	Date :	24/09/2008
Cours d'eau :	Barres	Coordonnées X :	749233
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2143553
Commune :	Saint Laurent en Brionnais	Distance à la source (km) :	4
Lieu-dit :	"Pont de la Mine"	Longueur station (en m) :	63
Situation de la station :	Amont du pont	Surface prospectée (en m ²) :	157,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	24/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	7
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	353 kg/ha et 277 individus pour 100 m ²

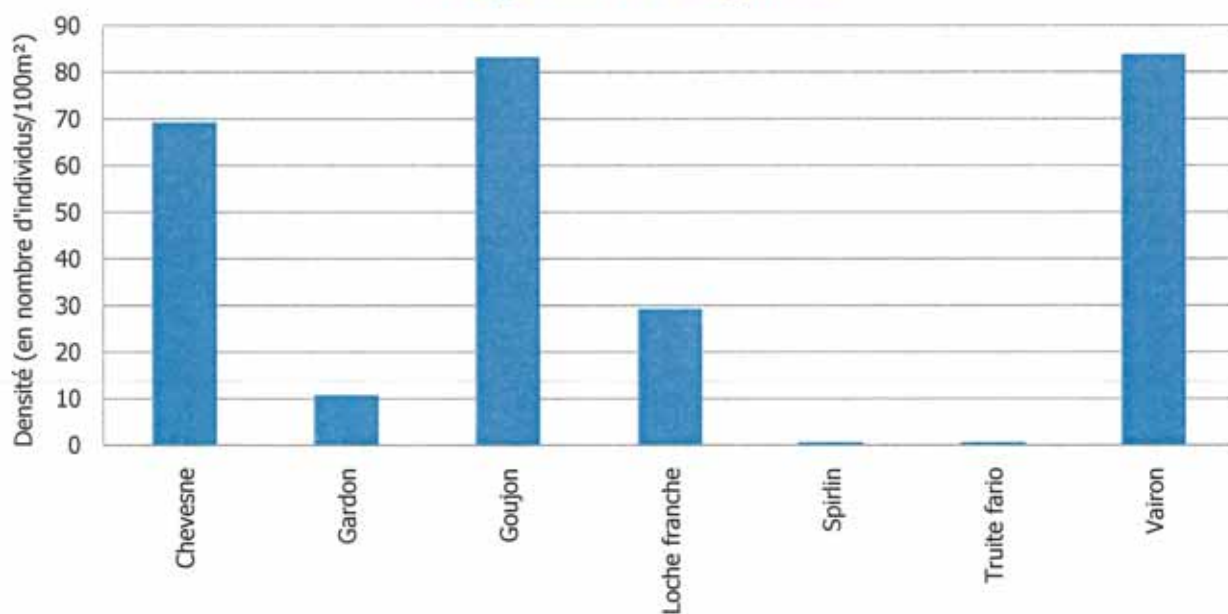
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		109	2966	69,2	188,3	5
Gardon		17	420	10,8	26,6	1
Goujon		131	1472	83,2	93,4	5
Loche franche		46	146	29,2	9,2	4
Spirin		1	3	0,6	0,1	1
Truite fario	P ; II	1	308	0,6	19,5	1
Vairon		132	252	83,8	16	4

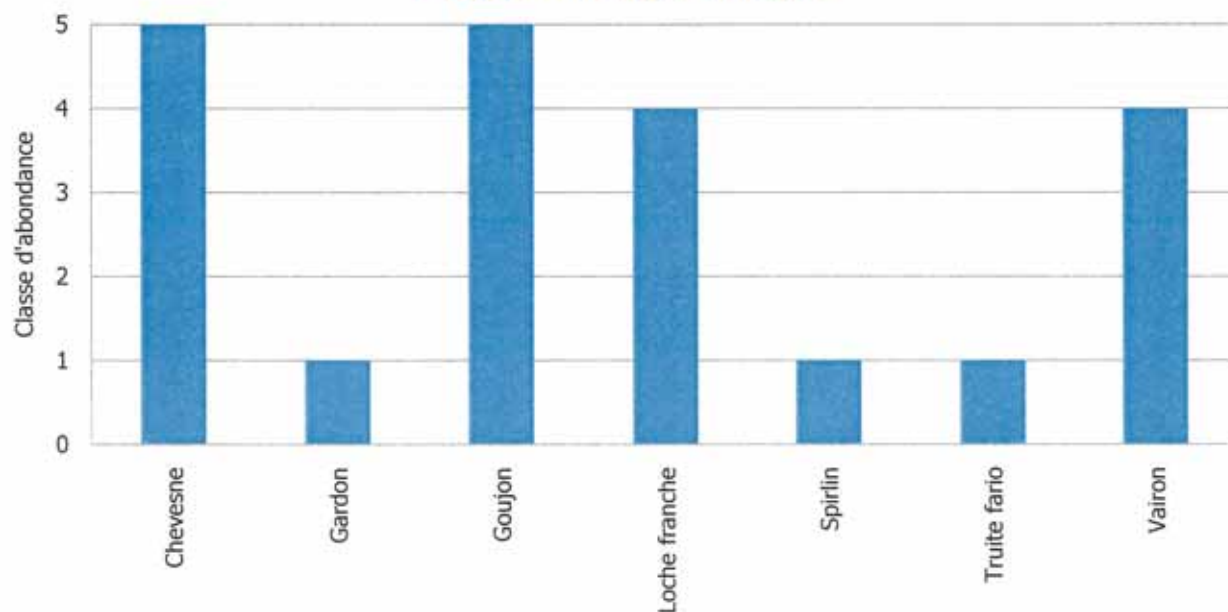
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Mussy à MUSSY-SOUS-DUN

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Mussy 3 08	Date :	25/09/2008
Cours d'eau :	Mussy	Coordonnées X :	754930
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2138560
Commune :	Mussy sous Dun	Distance à la source (km) :	12
Lieu-dit :	"Les Murgers"	Longueur station (en m) :	90
Situation de la station :	amont du pont	Surface prospectée (en m²) :	315
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	25/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	7
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot, truite fario (annexe II)
Densités :	82 kg/ha et 34 individus pour 100 m²

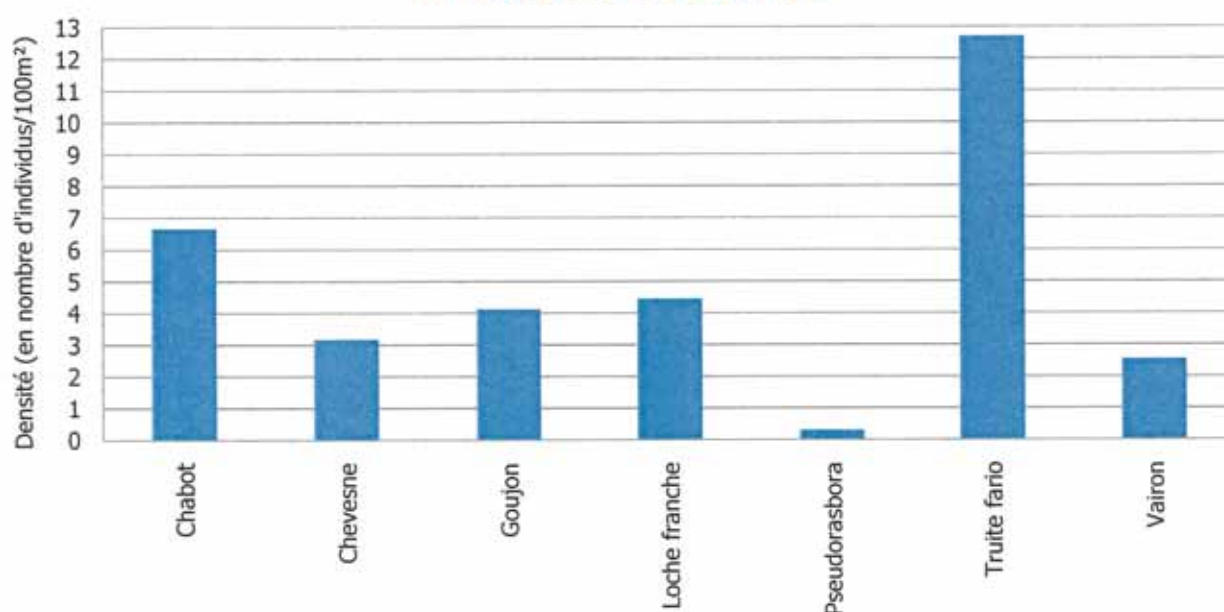
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chabot	II	21	147	6,7	4,6	1
Chevesne		10	942	3,2	29,9	2
Goujon		13	302	4,1	9,5	1
Loche franche		14	85	4,4	2,6	1
Pseudorasbora		1	2	0,3	0	ND
Truite fario	P ; II	40	1094	12,7	34,7	2
Vairon		8	24	2,5	0,7	1

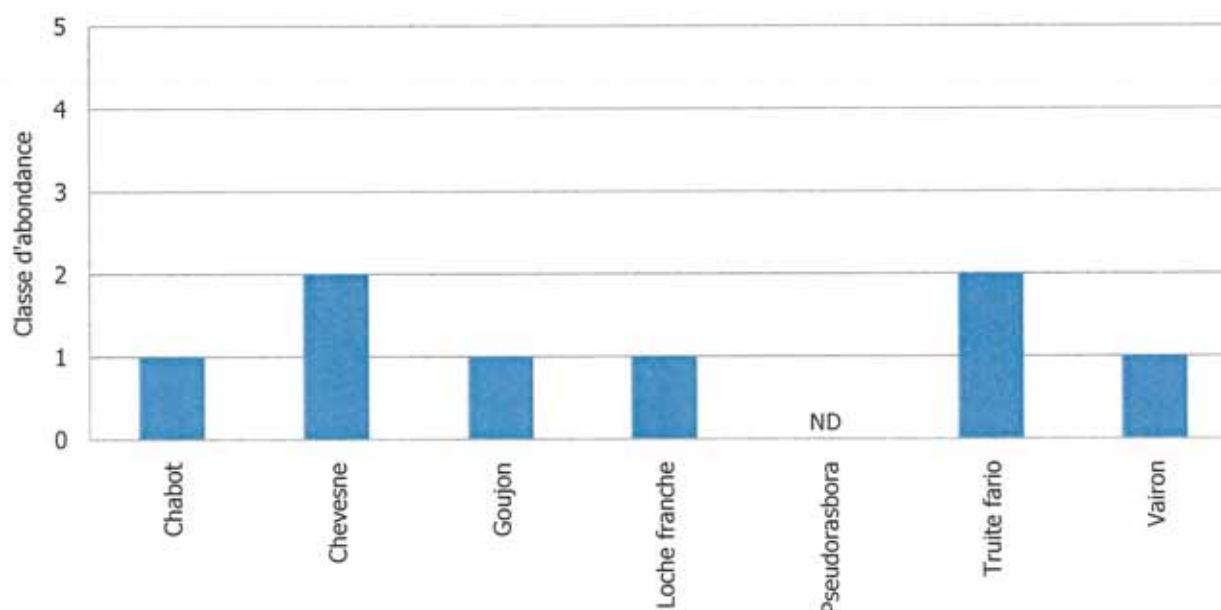
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

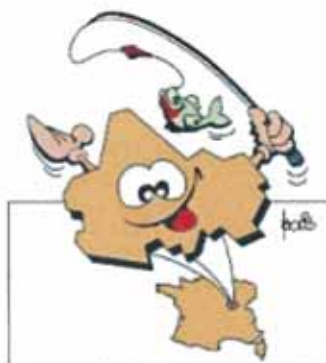
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Mussy à SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Mussy 1 08	Date :	25/09/2008
Cours d'eau :	Mussy	Coordonnées X :	749100
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2137860
Commune :	Saint Maurice lès Châteauneuf	Distance à la source (km) :	18
Lieu-dit :	"Verseaux"	Longueur station (en m) :	67
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	288
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	25/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	7
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Blageon, chabot, truite fario (annexe II)
Densités :	150 kg/ha et 47 individus pour 100 m ²

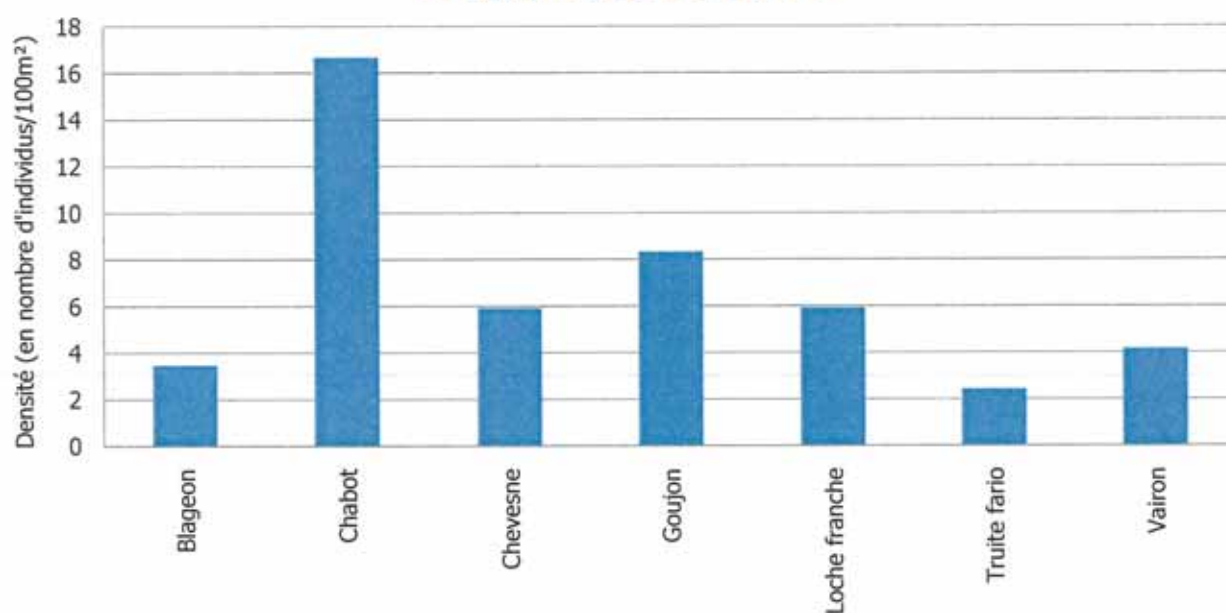
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	10	264	3,5	9,1	ND
Chabot	II	48	311	16,7	10,7	3
Chevesne		17	2642	5,9	91,7	3
Goujon		24	440	8,3	15,2	2
Loche franche		17	74	5,9	2,5	2
Truite fario	P ; II	7	560	2,4	19,4	1
Vairon		12	36	4,2	1,2	1

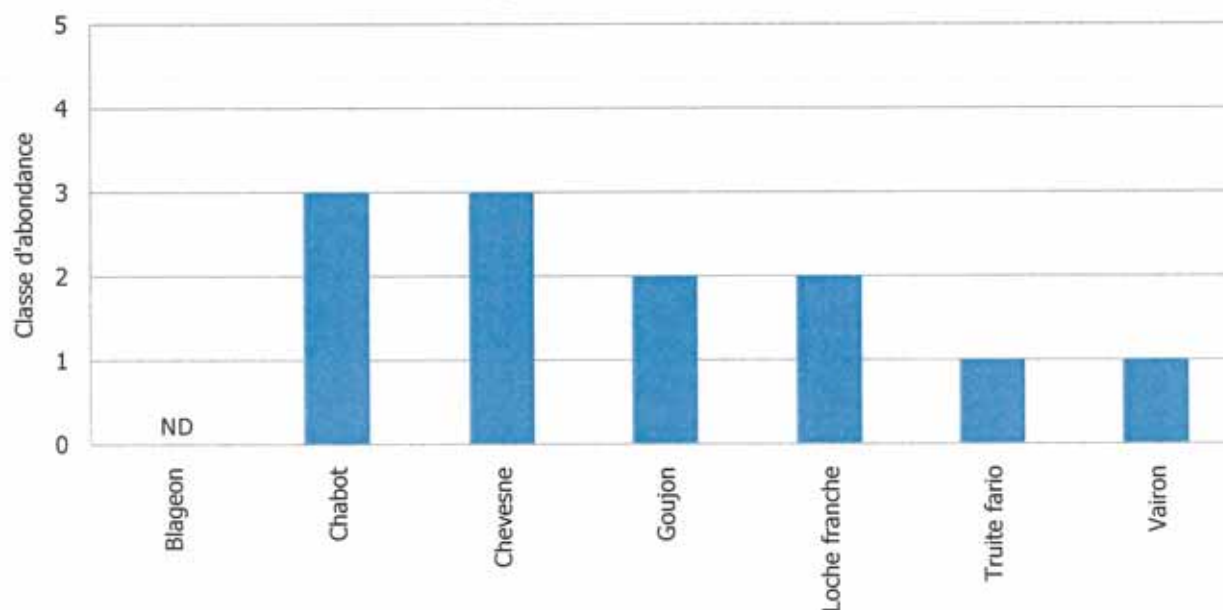
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Botoret à CHAUFFAILLES

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Botoret 4 08	Date :	23/09/2008
Cours d'eau :	Botoret	Coordonnées X :	756743
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2134050
Commune :	Chauffailles	Distance à la source (km) :	7
Lieu-dit :	"Villon"	Longueur station (en m):	77
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	308
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	23/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	164 kg/ha et 80 individus pour 100 m ²

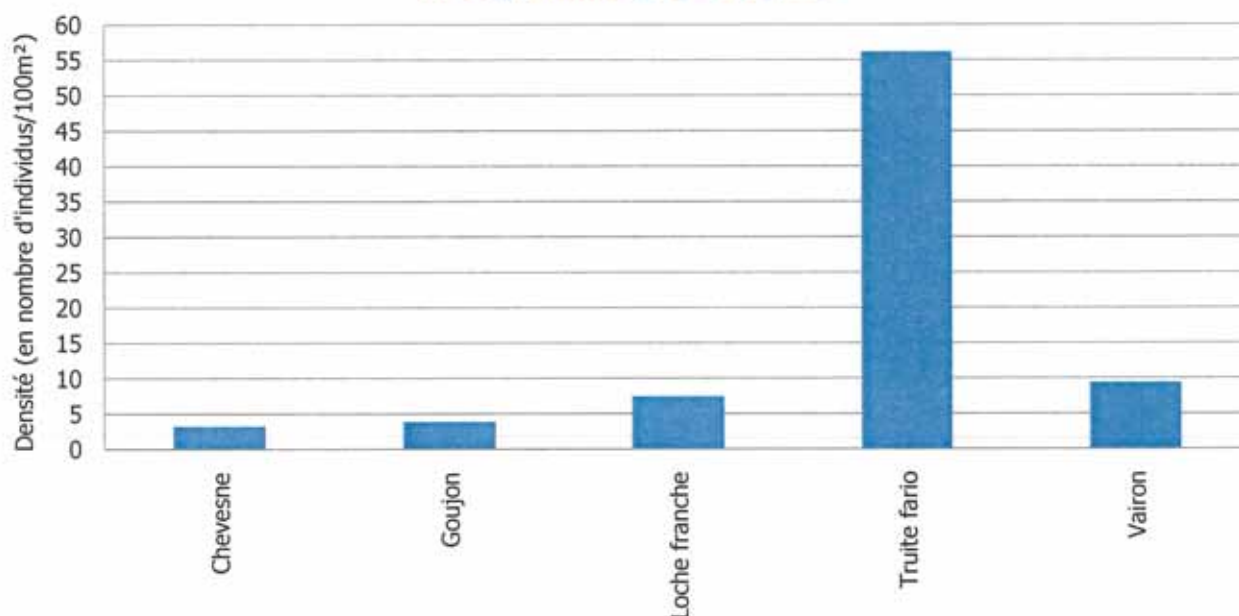
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		10	1096	3,2	35,5	2
Goujon		12	242	3,9	7,8	1
Loche franche		23	154	7,5	5	2
Truite fario	P ; II	173	3466	56,2	112,5	5
Vairon		29	85	9,4	2,7	1

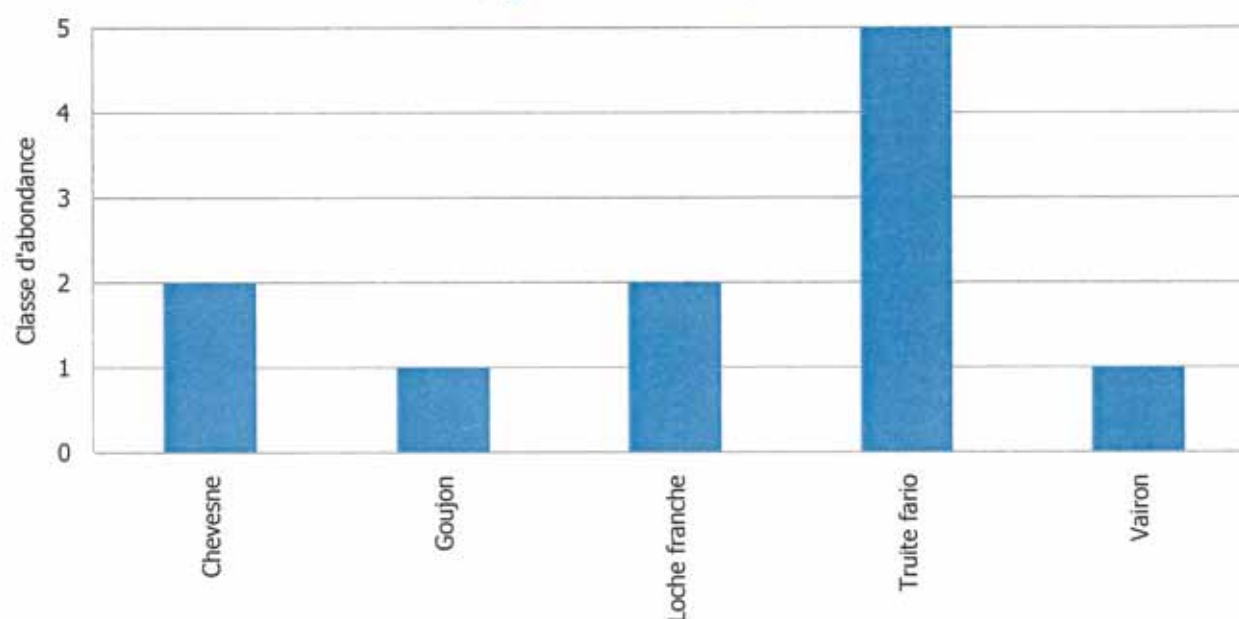
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

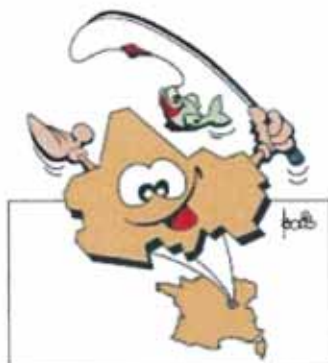
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Botoret à TANCON

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Botoret 1 08	Date :	23/09/2008
Cours d'eau :	Botoret	Coordonnées X :	746888
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2133478
Commune :	Tancon	Distance à la source (km) :	18
Lieu-dit :	Moulin Milan	Longueur station (en m) :	66
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	323
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	23/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :			
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	97 kg/ha et 24 individus pour 100 m ²

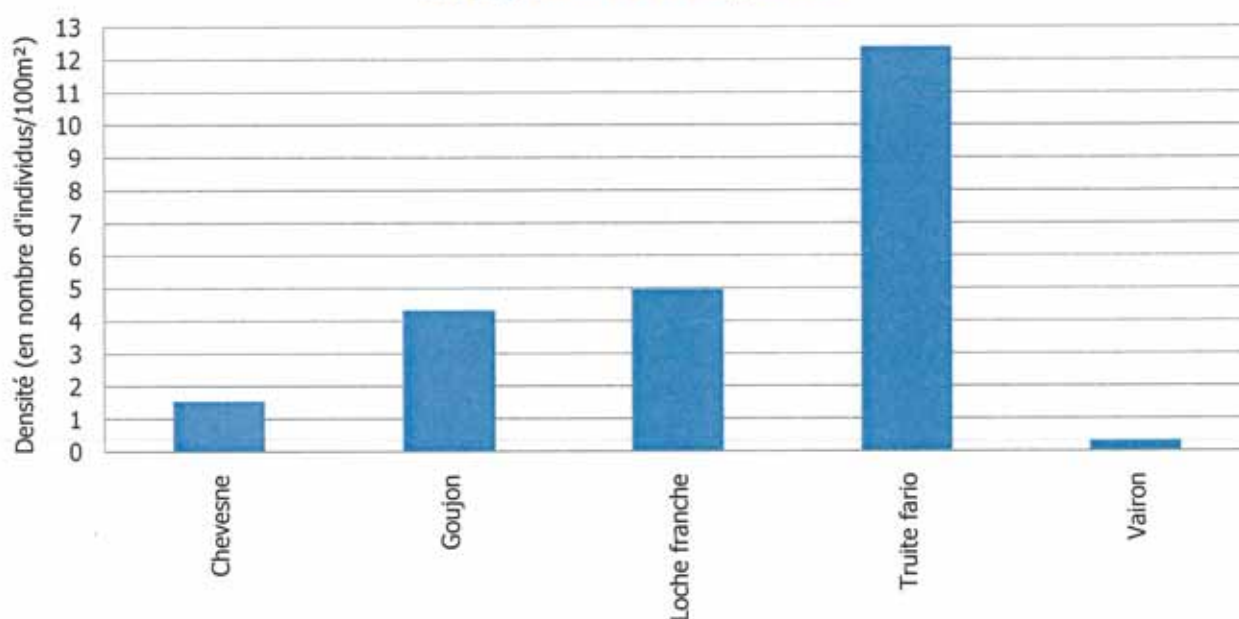
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		5	434	1,5	13,4	1
Goujon		14	416	4,3	12,8	1
Loche franche		16	136	5,0	4,2	1
Truite fario	P ; II	40	2136	12,4	66,1	2
Vairon		1	2	0,3	0	0,5

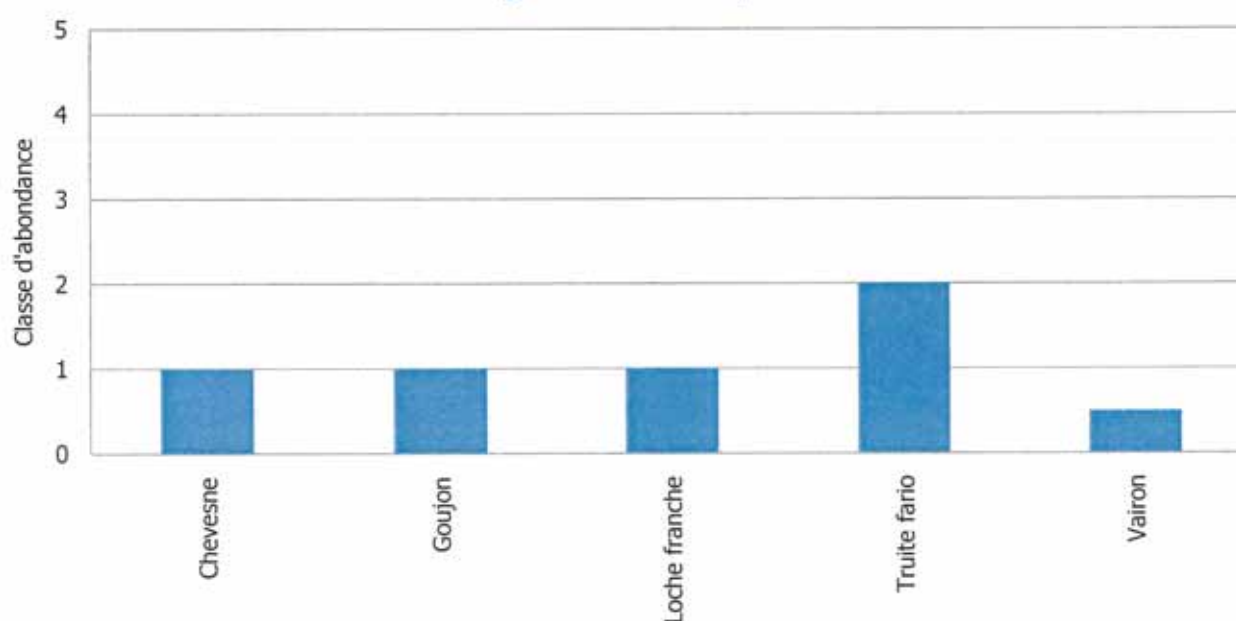
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

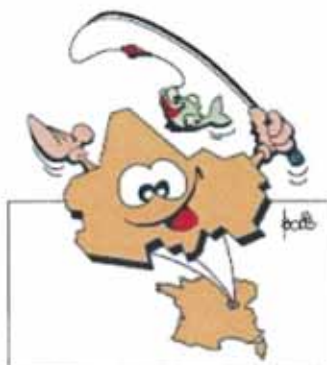
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

L'Aron à COUBLANC

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Aron 4 08	Date :	22/09/2008
Cours d'eau :	Aron	Coordonnées X :	751698
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2132549
Commune :	Coublanc	Distance à la source (km) :	6
Lieu-dit :	"Pont de Cadollon" - "La Croix	Longueur station (en m) :	73
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	255,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	22/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

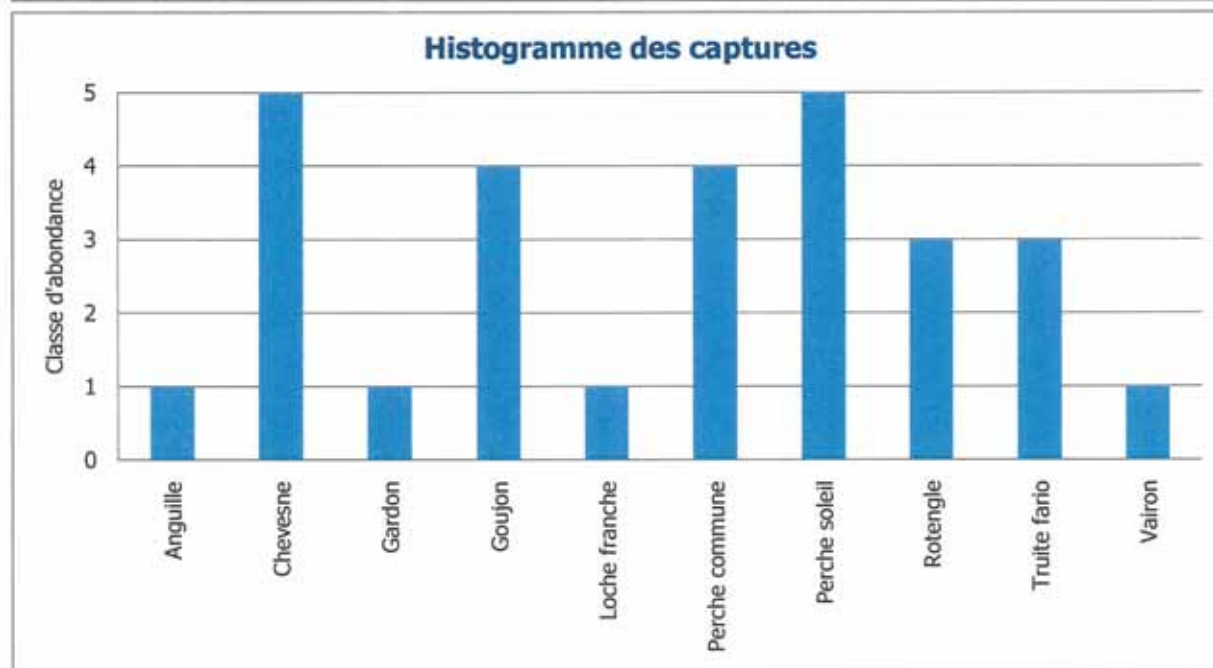
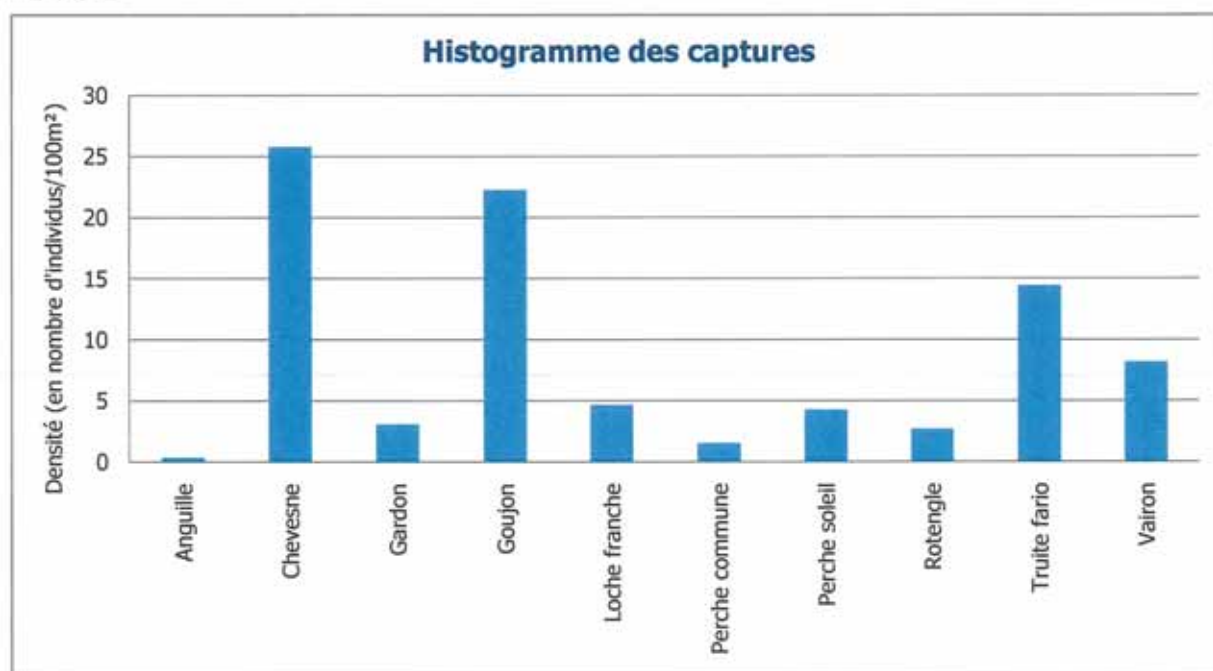
Nombre d'espèces inventoriées :	10
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	573 kg/ha et 88 individus pour 100 m ²

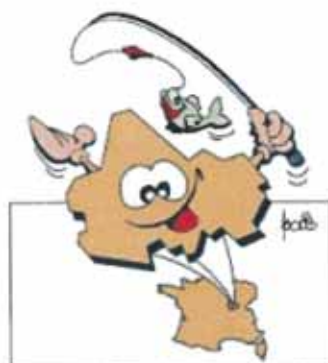
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Anguille		1	2130	0,4	83,3	1
Chevesne		66	7982	25,8	312,4	5
Gardon		8	770	3,1	30,1	1
Goujon		57	1662	22,3	65	4
Loche franche		12	74	4,7	2,8	1
Perche commune		4	210	1,6	8,2	4
Perche soleil	N	11	226	4,3	8,8	5
Rotengle		7	476	2,7	18,6	3
Truite fario	P ; II	37	1040	14,5	40,7	3
Vairon		21	78	8,2	3	1

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

L'Aron à COUBLANC

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Aron 1 08	Date :	22/09/2008
Cours d'eau :	Aron	Coordonnées X :	749920
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2133780
Commune :	Coublanc	Distance à la source (km) :	9
Lieu-dit :	La Tour	Longueur station (en m) :	90
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	360
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	22/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	Etiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	4
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	85 kg/ha et 36 individus pour 100 m²

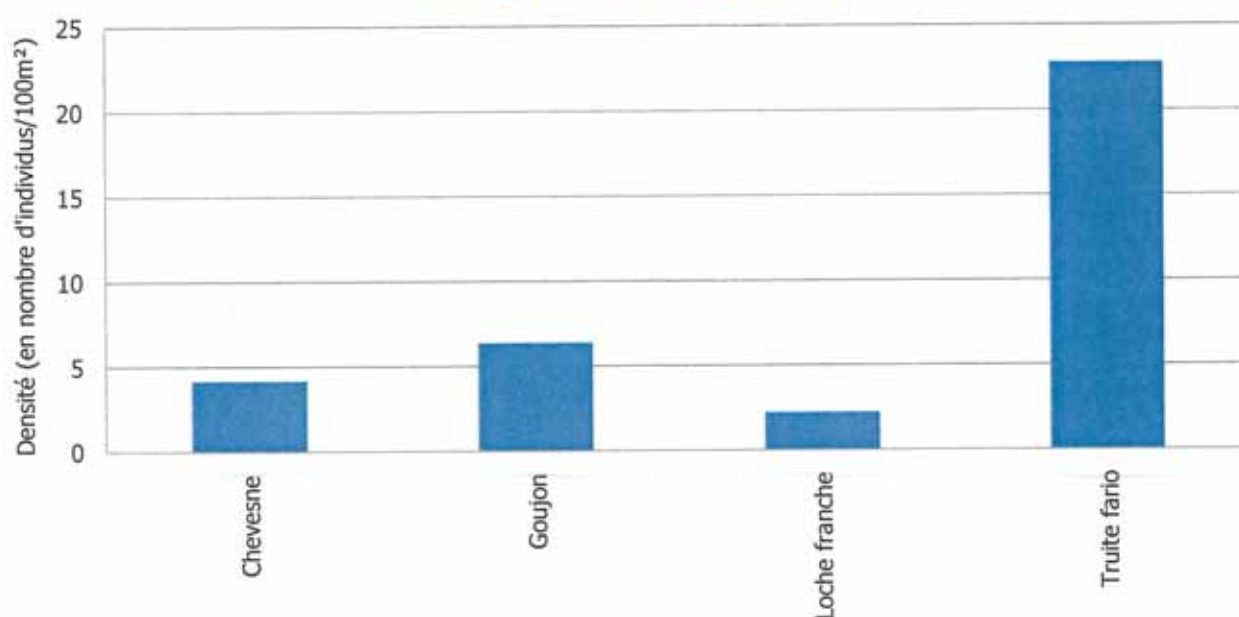
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		15	1251	4,2	34,7	3
Goujon		23	449	6,4	12,4	2
Loche franche		8	24	2,2	0,6	1
Truite fario	P ; II	82	1337	22,8	37,1	3

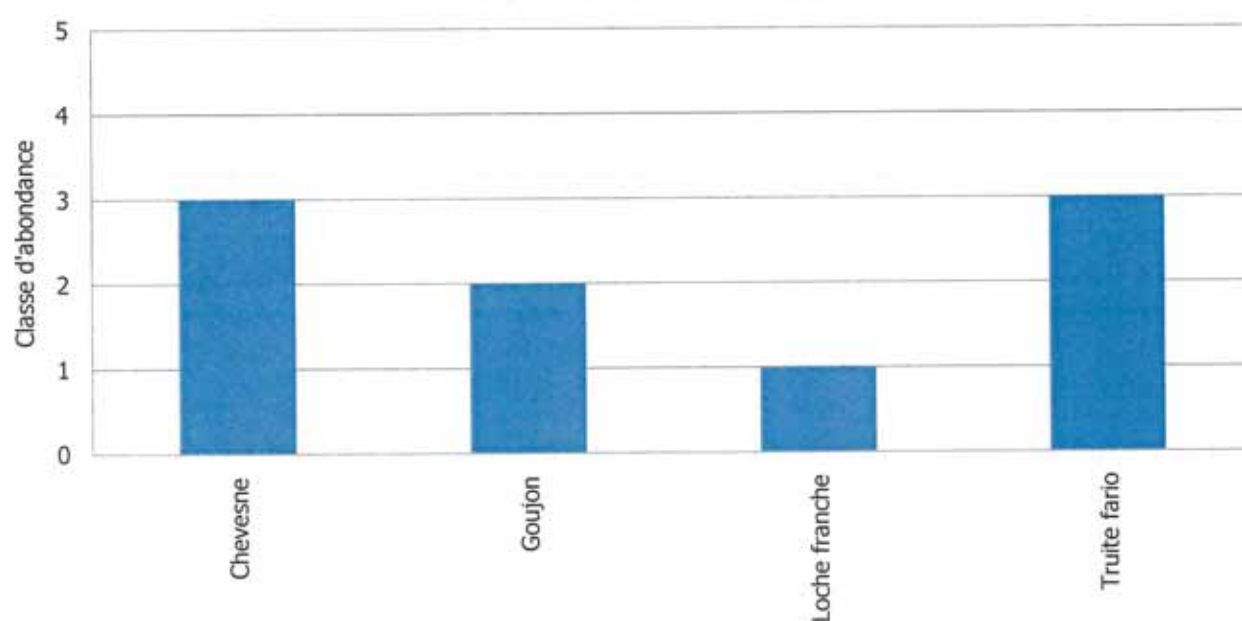
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

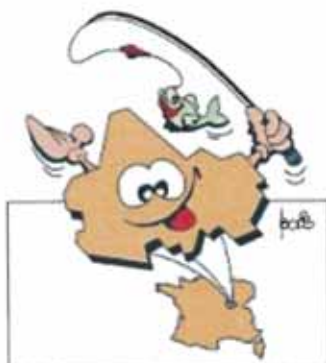
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Pontbrenon à COUBLANC

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Pontbrenon 1 08	Date :	22/09/2008
Cours d'eau :	Pontbrenon	Coordonnées X :	749750
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2132900
Commune :	Coublanc	Distance à la source (km) :	6
Lieu-dit :	"Les Perrets"	Longueur station (en m) :	90
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	225
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	22/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	Etiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Truite fario (annexe II)
Densités :	83 kg/ha et 62 individus pour 100 m ²

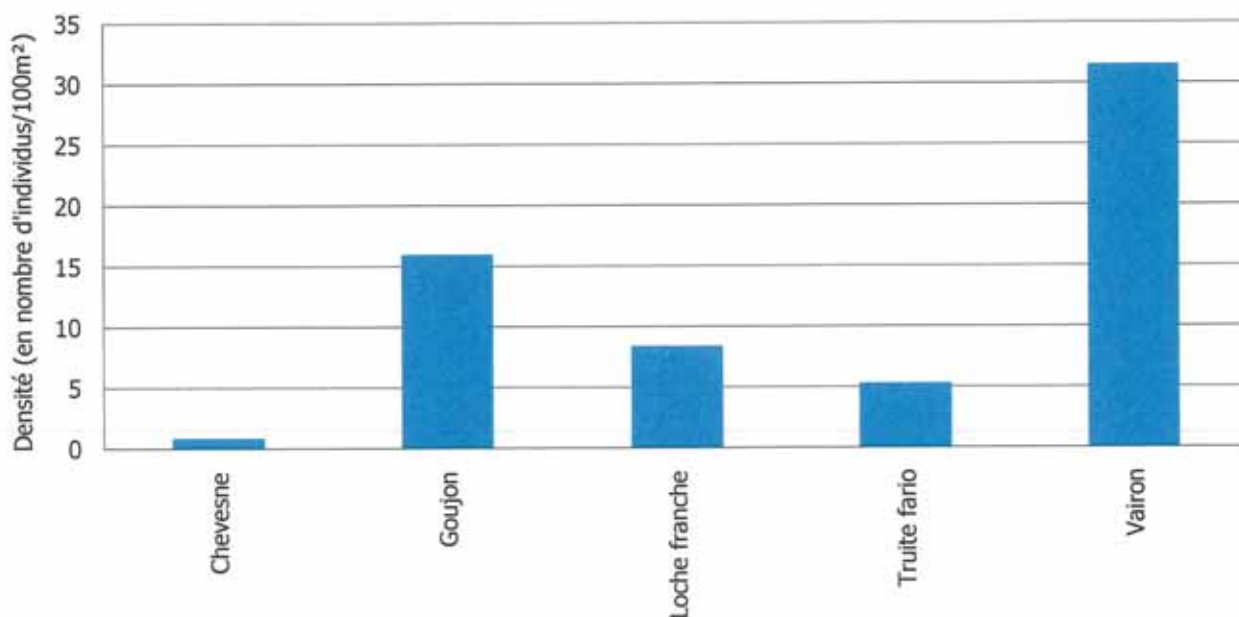
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		2	309	0,9	13,7	1
Goujon		36	730	16,0	32,4	3
Loche franche		19	125	8,4	5,5	2
Truite fario	P ; II	12	374	5,3	16,6	1
Vairon		71	324	31,6	14,4	3

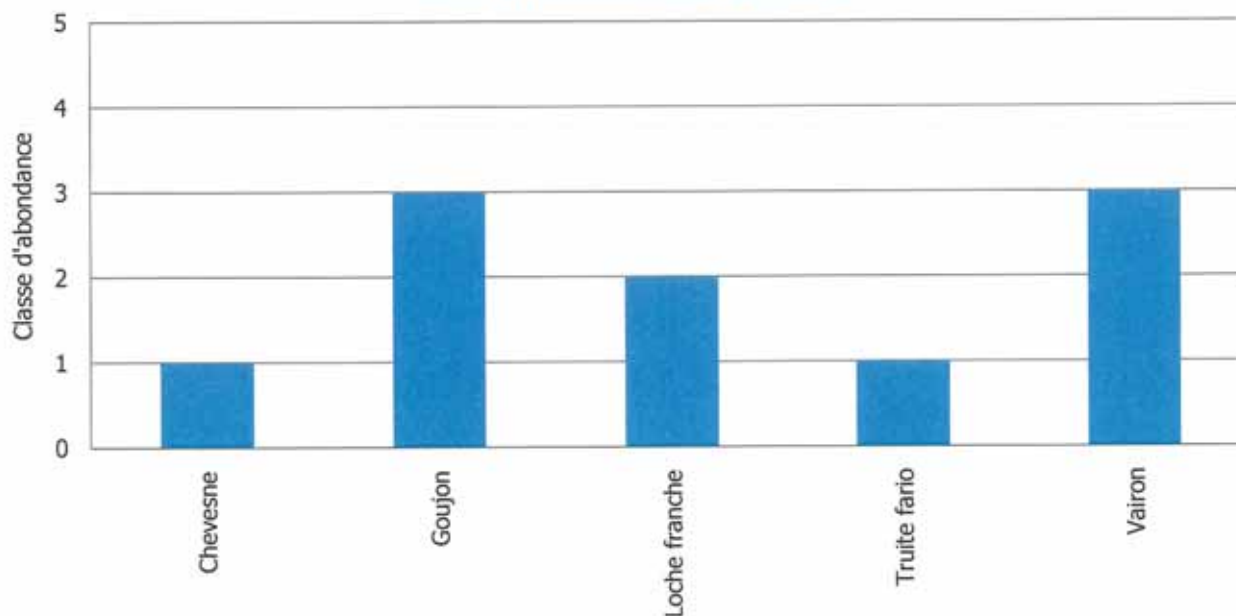
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Les Equetteries à Ligny-en-Brionnais

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Equetteries 2 08	Date :	24/09/2008
Cours d'eau :	Equetteries	Coordonnées X :	744793
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2137287
Commune :	Ligny en Brionnais	Distance à la source (km) :	4
Lieu-dit :	"Foy Roland"	Longueur station (en m) :	99
Situation de la station :	Aval du pont	Surface prospectée (en m ²) :	277
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	24/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	9
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot (annexe II) ; barbeau fluviatile (annexe V)
Densités :	182 kg/ha et 157 individus pour 100 m ²

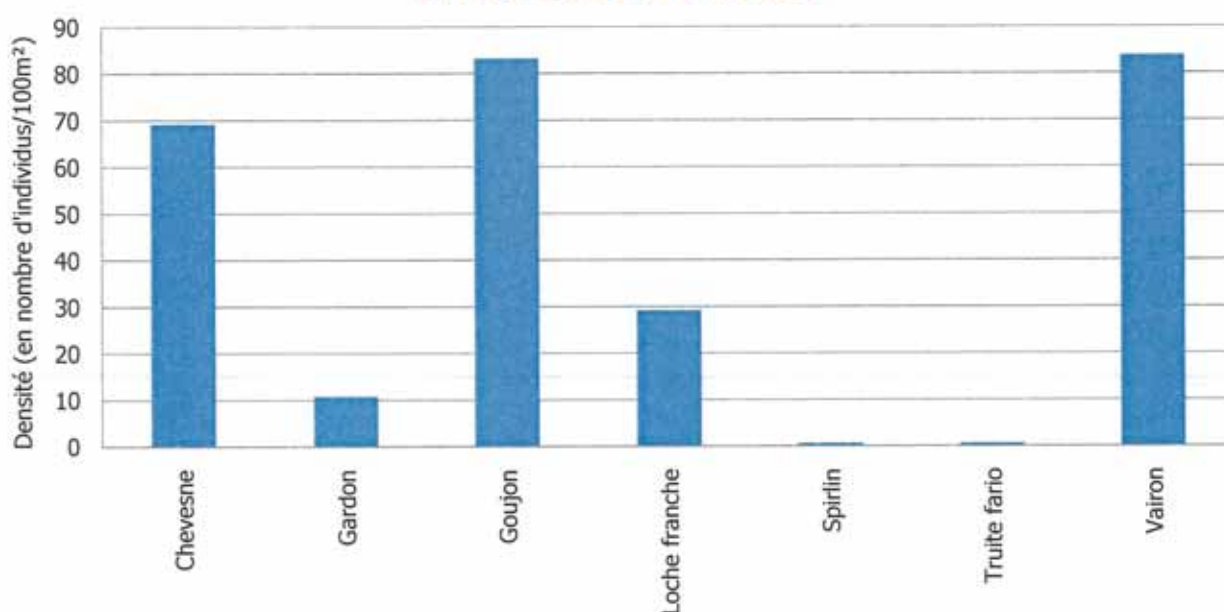
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		109	2966	69,2	188,3	5
Gardon		17	420	10,8	26,6	1
Goujon		131	1472	83,2	93,4	5
Loche franche		46	146	29,2	9,2	4
Spirilin		1	3	0,6	0,1	1
Truite fario	P ; II	1	308	0,6	19,5	1
Vairon		132	252	83,8	16	4

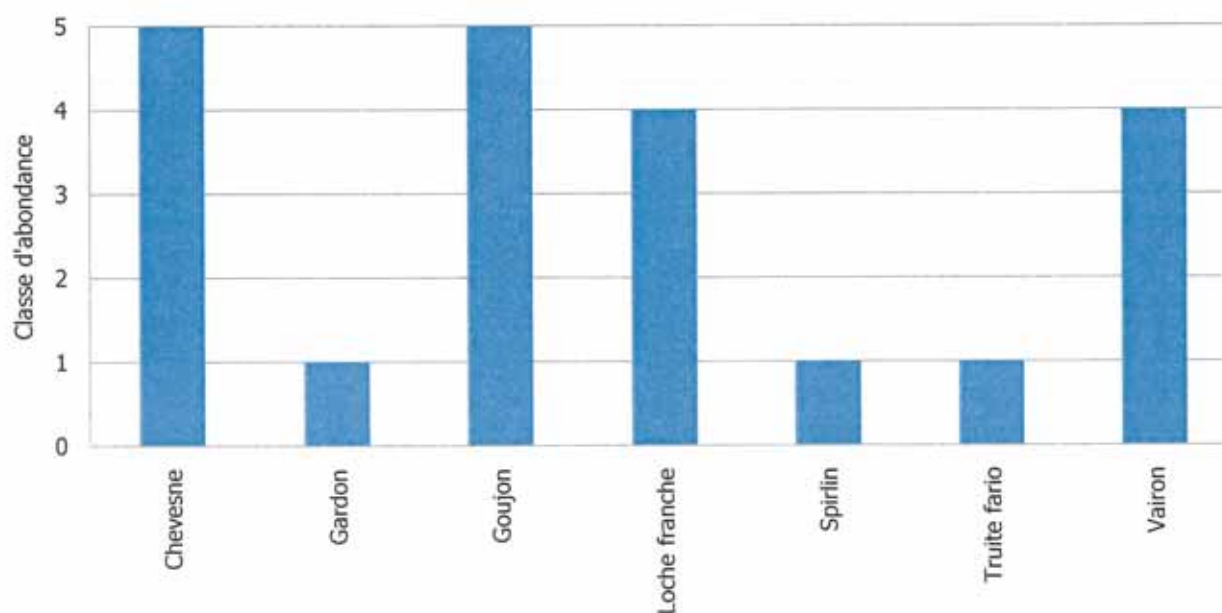
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

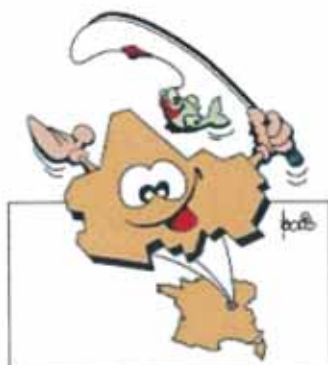
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Bézo à LIGNY-EN-BRIONNAIS

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Bézo 2 08	Date :	24/09/2008
Cours d'eau :	Bézo	Coordonnées X :	742921
Bassin SDVP :	Sornin	Coordonnées Y :	2138461
Commune :	Ligny en Brionnais	Distance à la source (km) :	9
Lieu-dit :	"Chanron"	Longueur station (en m) :	60
Situation de la station :	Aval du pont	Surface prospectée (en m ²) :	210
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	24/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

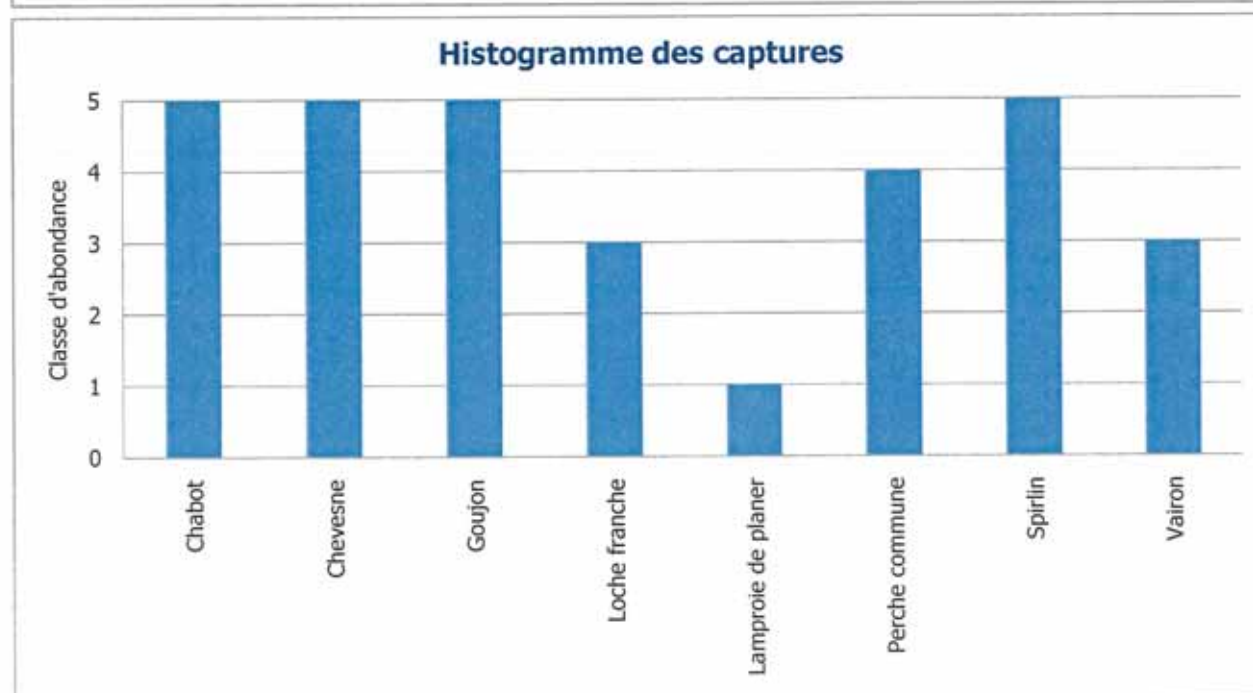
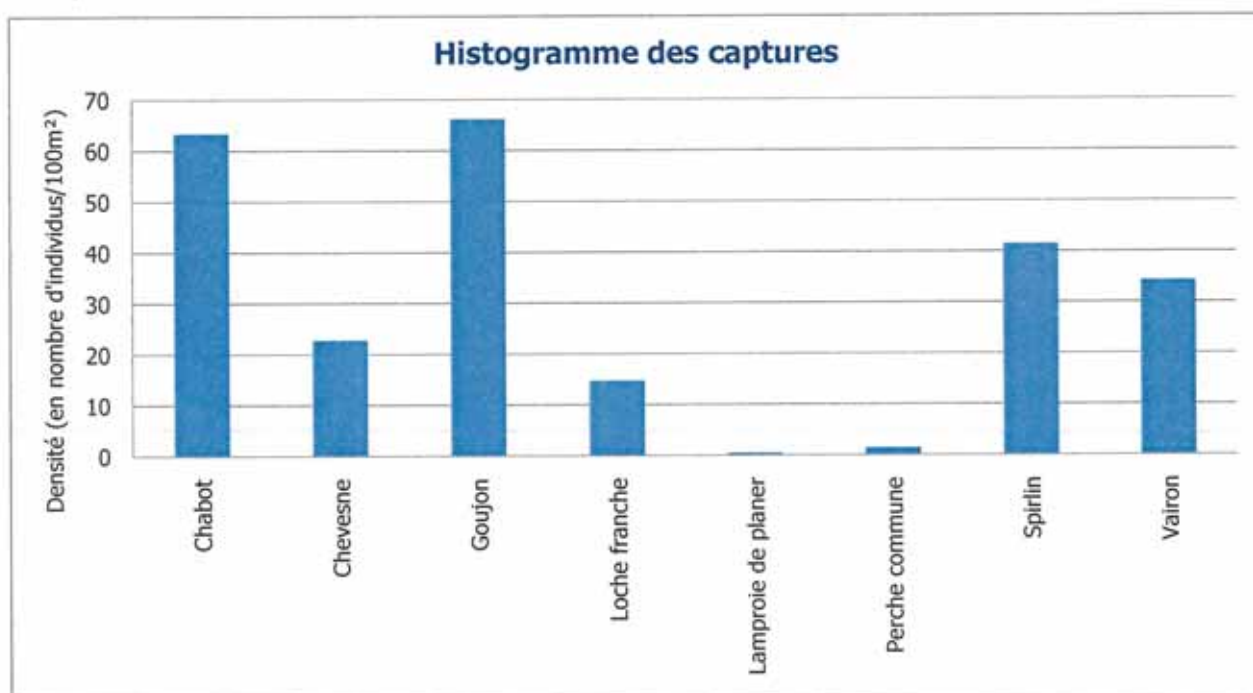
Nombre d'espèces inventoriées :	8
Liste d'espèces protégées en France :	Lamproie de planer
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot, lamproie de planer (annexe II)
Densités :	205 kg/ha et 245 individus pour 100 m ²

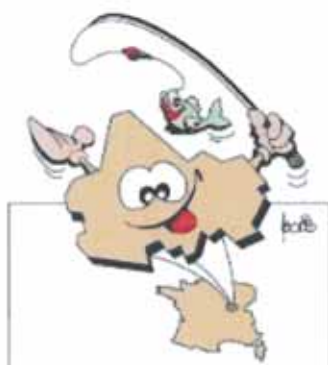
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chabot	II	133	690	63,3	32,8	5
Chevesne		48	1860	22,9	88,5	5
Goujon		139	1054	66,2	50,1	5
Loche franche		31	130	14,8	6,1	3
Lamproie de planer	P ; II	1	8	0,5	0,3	1
Perche commune		3	20	1,4	0,9	4
Spiralin		87	376	41,4	17,9	5
Vairon		72	186	34,3	8,8	3

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour le Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

L'Urbise à Bourg-le-Comte

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Urbise 3 08	Date :	07/10/2008
Cours d'eau :	Urbise	Coordonnées X :	727655
Bassin SDVP :	Arçon - Urbise	Coordonnées Y :	2145855
Commune :	Bourg le Comte	Distance à la source (km) :	24
Lieu-dit :	Les Millerands	Longueur station (en m) :	60
Situation de la station :	Amont du pont de la D989	Surface prospectée (en m ²) :	360
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	07/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	16
Liste d'espèces protégées en France :	Lamproie de planer, vandoise
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Lamproie de planer (annexe II) ; barbeau fluviatile (annexe V)
Densités :	469 kg/ha et 95 individus pour 100 m ²

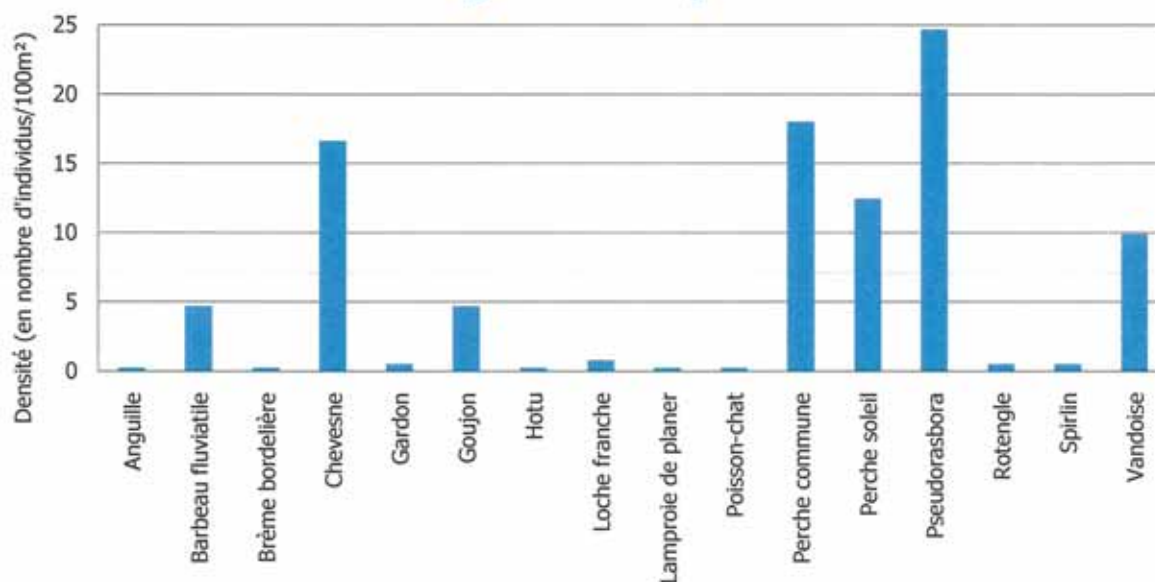
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Anguille		1	538	0,3	14,9	1
Barbeau fluviatile	V	17	4346	4,7	120,7	4
Brème bordelière		1	30	0,3	0,8	0,5
Chevesne		60	7580	16,7	210,5	0,5
Gardon		2	68	0,6	1,8	0,5
Goujon		17	186	4,7	5,1	1
Hotu		1	86	0,3	2,3	1
Loche franche		3	7	0,8	0,1	1
Lamproie de planer	P - II	1	6	0,3	0,1	1
Poisson-chat	N	1	106	0,3	2,9	1
Perche commune		65	363	18,1	10	5
Perche soleil	N	45	446	12,5	12,3	5
Pseudorasbora		89	190	24,7	5,2	ND
Rotengle		2	52	0,6	1,4	1
Spirin		2	10	0,6	0,2	1
Vandoise	P	36	2906	10	80,7	5

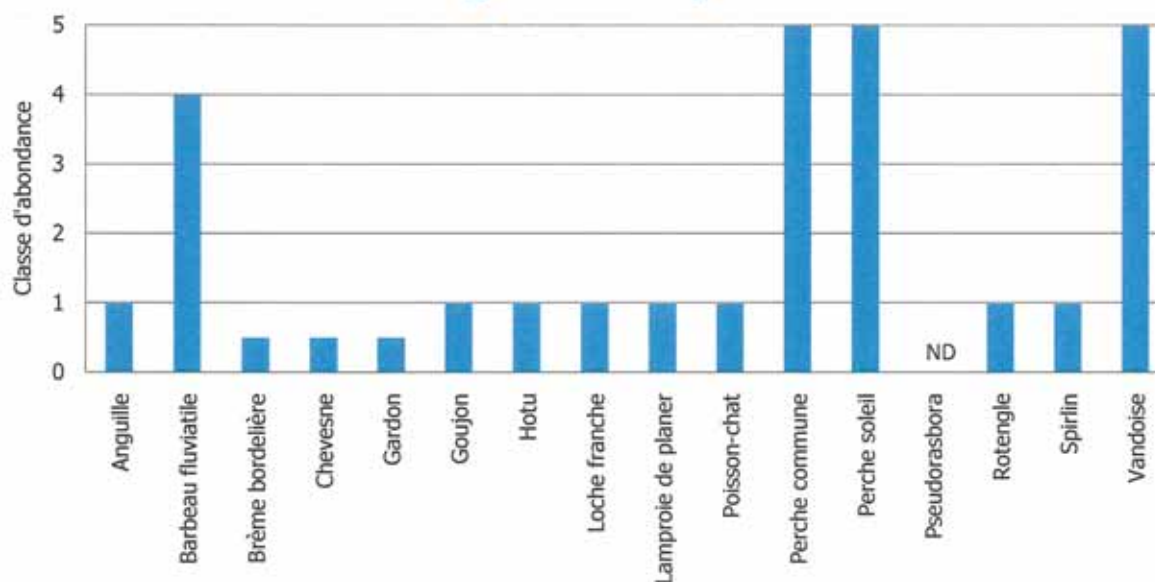
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

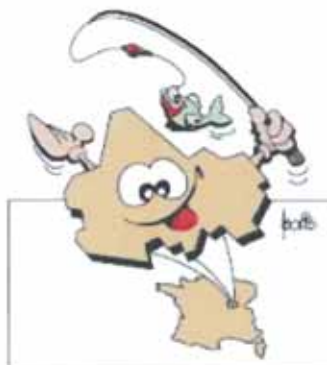
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Merdasson à SEMUR-EN-BRIONNAIS

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Merdasson 3 08	Date :	07/10/2008
Cours d'eau :	Merdasson	Coordonnées X :	733930
Bassin SDVP :	Arçon - Urbise	Coordonnées Y :	2142436
Commune :	Semur en Brionnais	Distance à la source (km) :	6
Lieu-dit :	En Corneloup	Longueur station (en m) :	92
Situation de la station :	Amont du pont	Surface prospectée (en m ²) :	184
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	07/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	4
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	-
Densités :	169 kg/ha et 227 individus pour 100 m ²

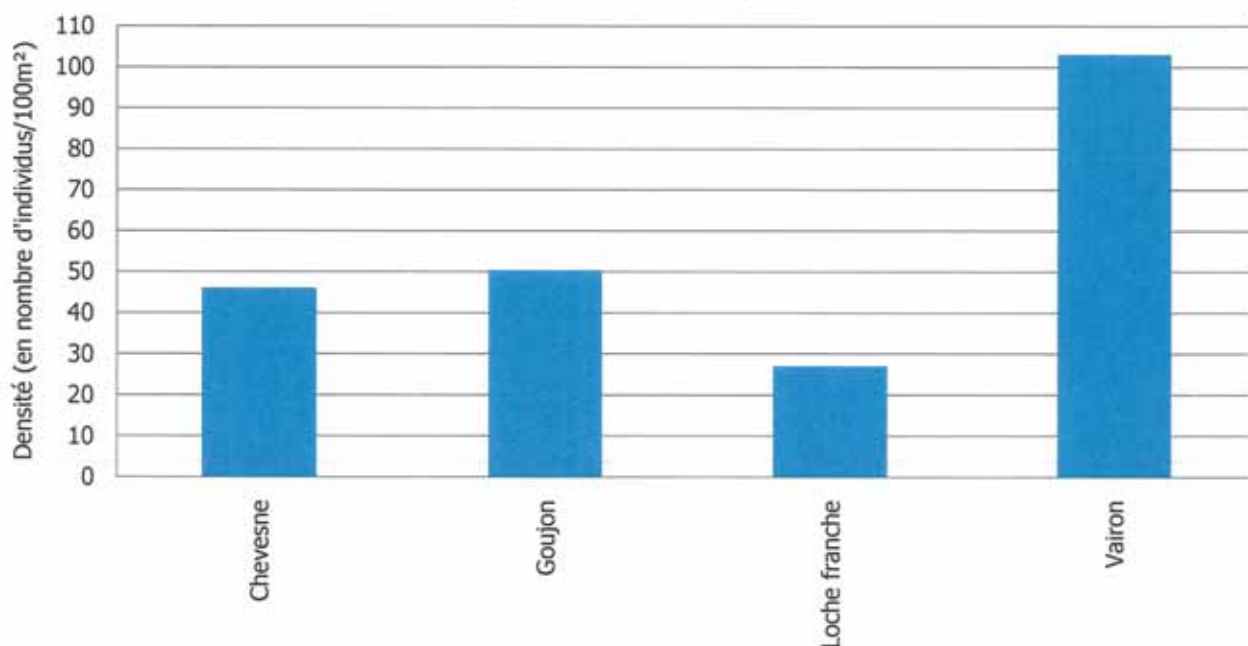
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		85	1548	46,2	84,1	5
Goujon		93	954	50,5	51,8	5
Loche franche		50	182	27,2	9,8	4
Vairon		190	420	103,3	22,8	5

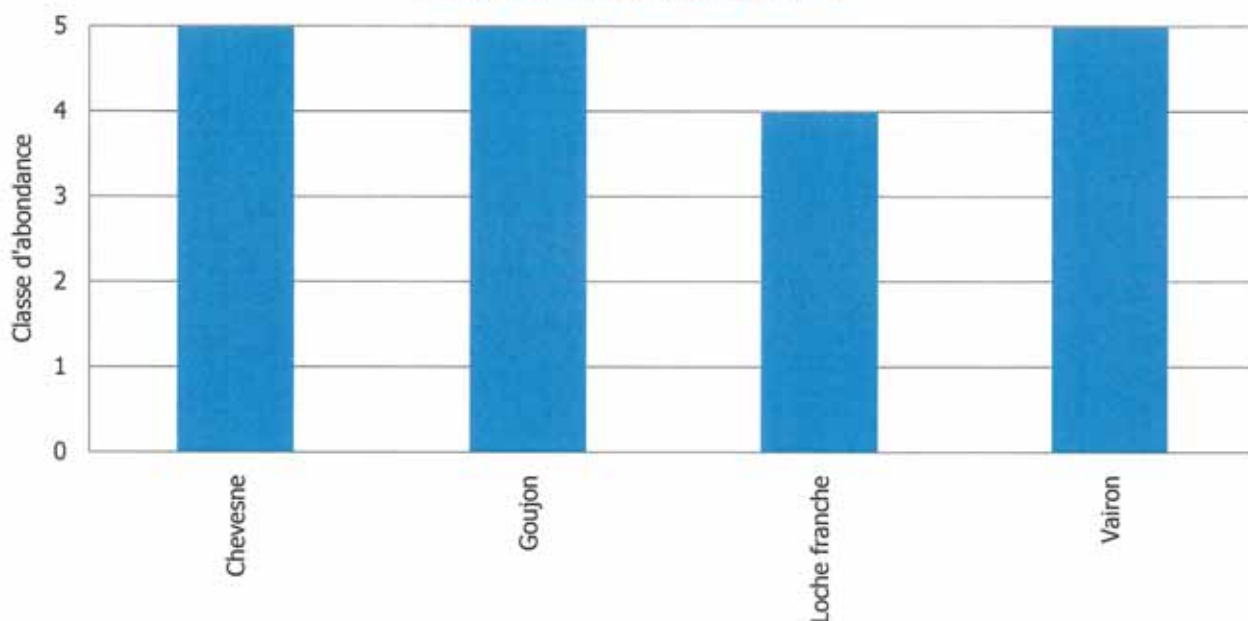
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

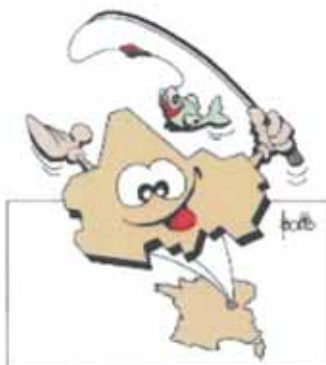
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Blandenan à SAINT-AGNAN

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Blandenan 3 08	Date :	16/09/2008
Cours d'eau :	Blandenan	Coordonnées X :	719630
Bassin SDVP :	Bourbonnais	Coordonnées Y :	2168738
Commune :	Saint Agnan	Distance à la source (km) :	16
Lieu-dit :	Etang Rigaud	Longueur station (en m) :	70
Situation de la station :	Au niveau de la peupleraie	Surface prospectée (en m ²) :	329
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	16/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	9
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot (annexe II)
Densités :	269 kg/ha et 60 individus pour 100 m ²

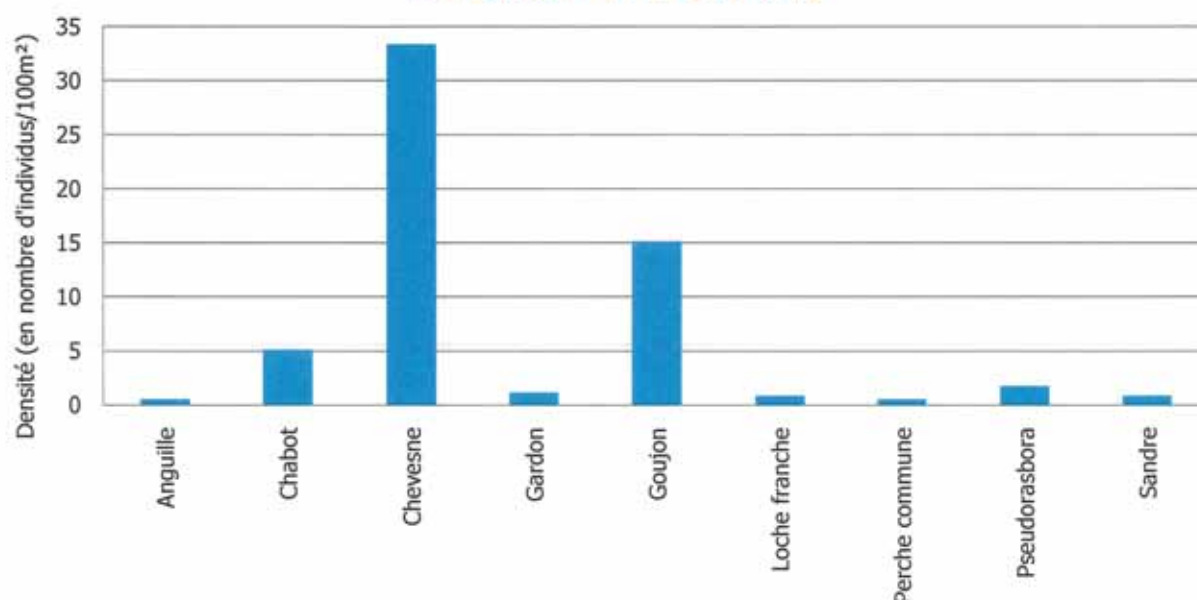
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Anguille		2	1000	0,6	30,3	1
Chabot	II	17	69	5,2	2	1
Chevesne		110	6505	33,4	197,7	5
Gardon		4	240	1,2	7,2	0,5
Goujon		50	800	15,2	24,3	3
Loche franche		3	17	0,9	0,5	1
Perche commune		2	140	0,6	4,2	3
Pseudorasbora		6	28	1,8	0,8	ND
Sandre		3	62	0,9	1,8	4

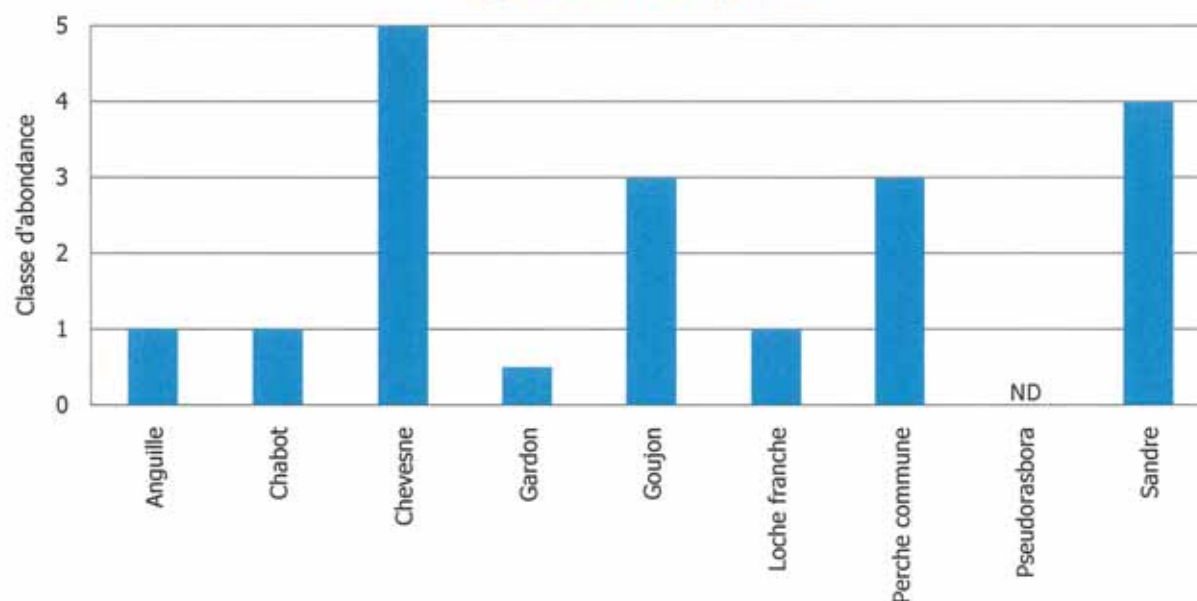
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

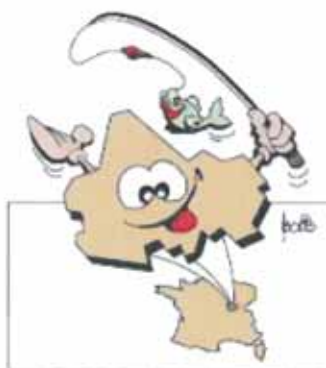
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour le Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Doulin à GILLY-SUR-LOIRE

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Doulin 1 08	Date :	16/09/2008
Cours d'eau :	Doulin	Coordonnées X :	713721
Bassin SDVP :	Bourbonnais	Coordonnées Y :	2173594
Commune :	Gilly sur Loire	Distance à la source (km) :	9
Lieu-dit :	Fontête	Longueur station (en m):	70
Situation de la station :	Amont du pont D192	Surface prospectée (en m ²) :	196
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	16/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	6
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	-
Densités :	334 kg/ha et 318 individus pour 100 m ²

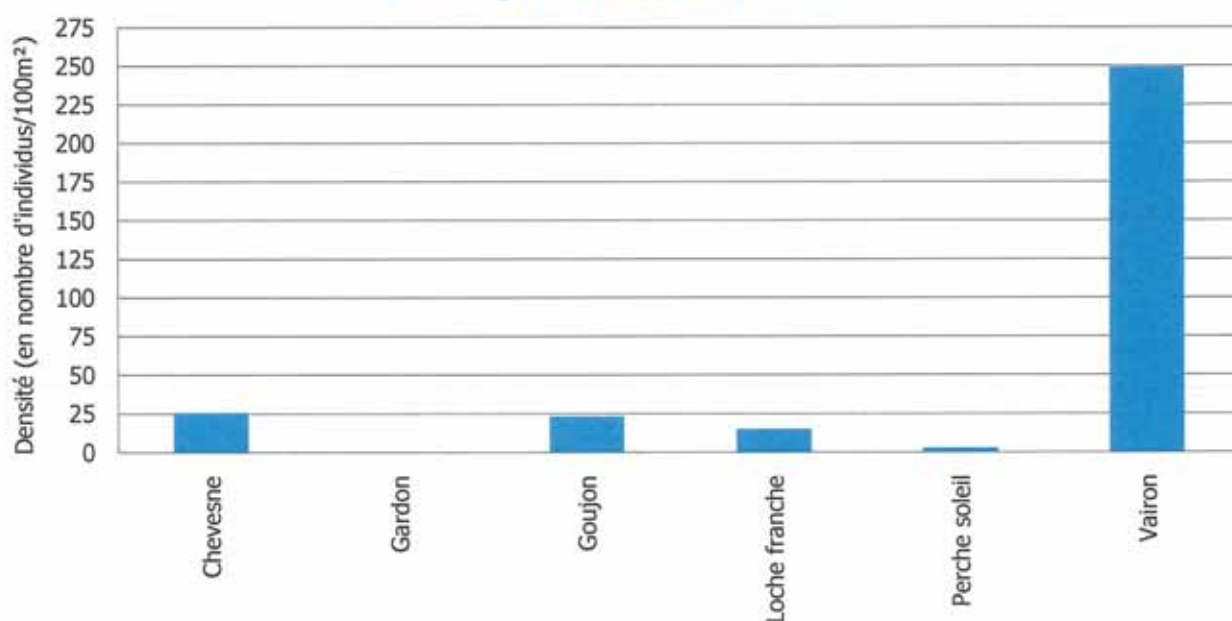
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chevesne		51	5208	26,0	265,7	5
Gardon		1	12	0,5	0,6	0,5
Goujon		46	345	23,5	17,6	4
Loche franche		30	66	15,3	3,3	3
Perche soleil	N	6	64	3,1	3,2	5
Vairon		490	854	250,0	43,5	5

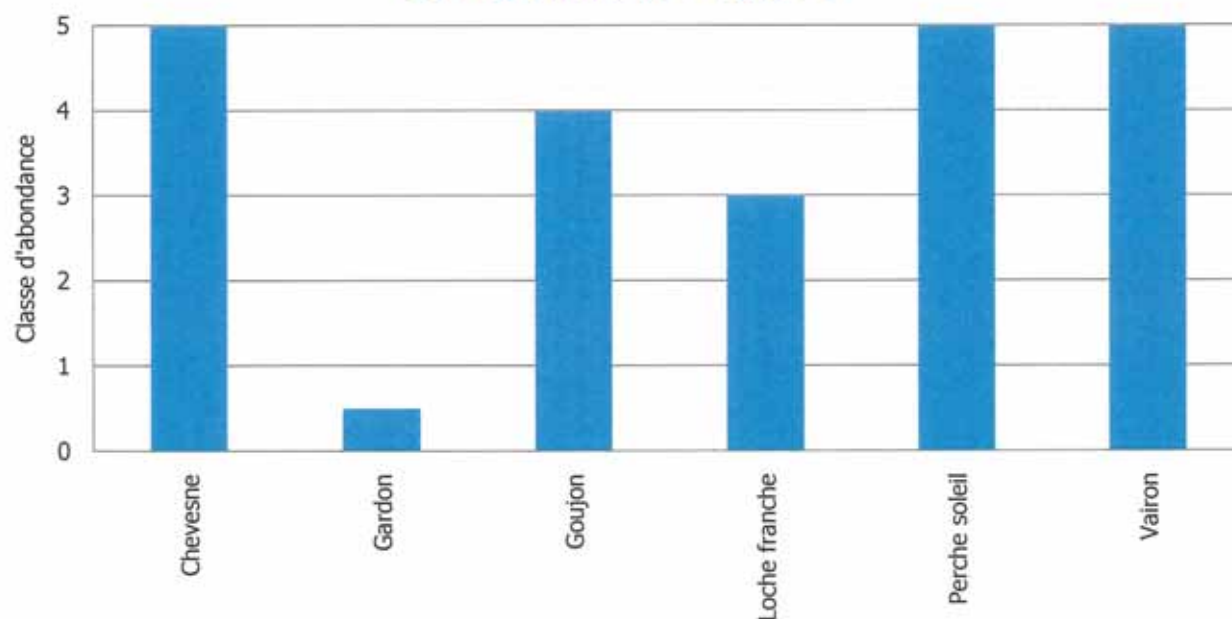
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

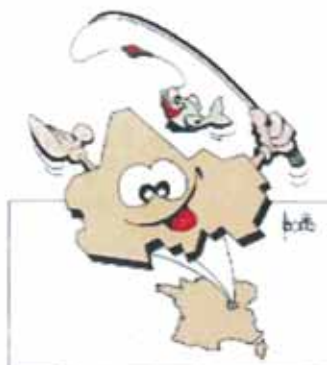
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Sauvigny à PERRIGNY-SUR-LOIRE

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Sauvigny 1 08	Date :	16/09/2008
Cours d'eau :	Sauvigny	Coordonnées X :	715350
Bassin SDVP :	Bourbonnais	Coordonnées Y :	2171950
Commune :	Perrigny sur Loire	Distance à la source (km) :	12
Lieu-dit :	Bourg	Longueur station (en m) :	70
Situation de la station :	Amont du pont	Surface prospectée (en m ²) :	210
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	16/09/2008
Nombre de passages :	1		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	-
Densités :	kg/ha et 0 individus pour 100 m ²

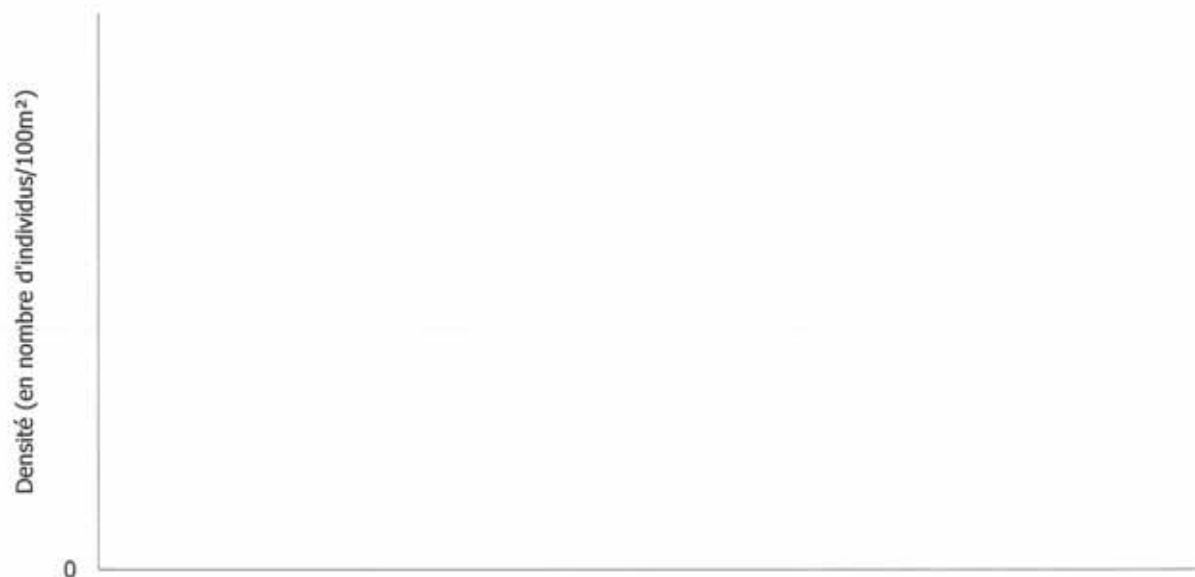
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²

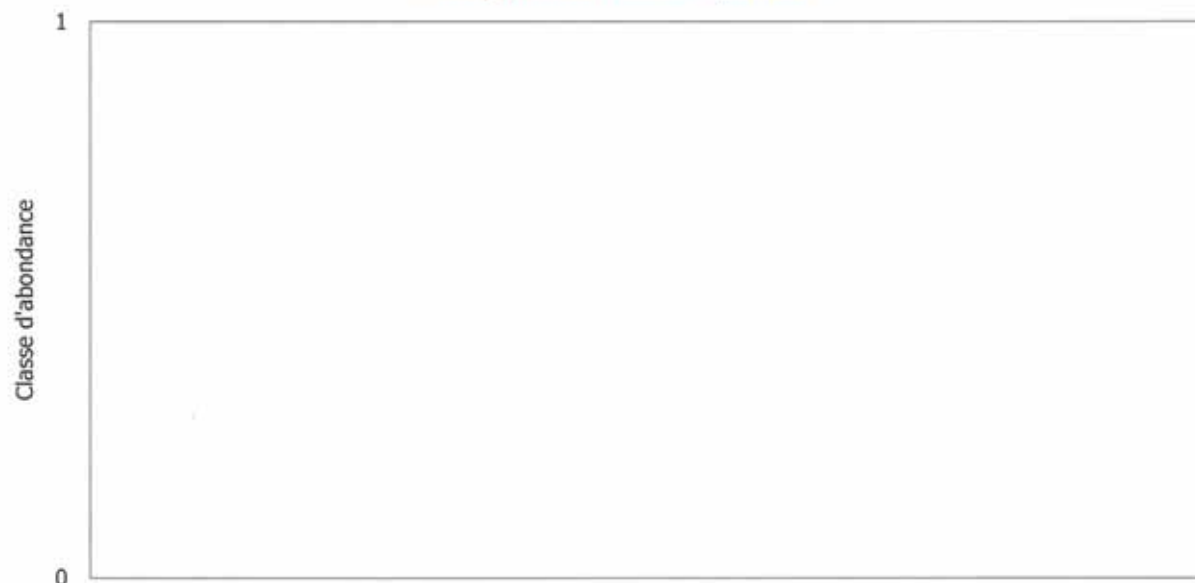
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

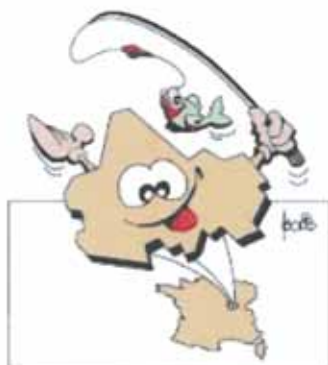
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour le Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

Le Saint Siacre à MALTAT

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Saint Siacre 1 08	Date :	09/10/2008
Cours d'eau :	Saint Siacre	Coordonnées X :	716066
Bassin SDVP :	Bourbonnais	Coordonnées Y :	2185587
Commune :	Maltat	Distance à la source (km) :	7
Lieu-dit :	Le Réginot	Longueur station (en m) :	70
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	175
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	09/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	Eaux moyennes		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	6
Liste d'espèces protégées en France :	Truite fario
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Chabot, truite fario (annexe II)
Densités :	317 kg/ha et 45 individus pour 100 m²

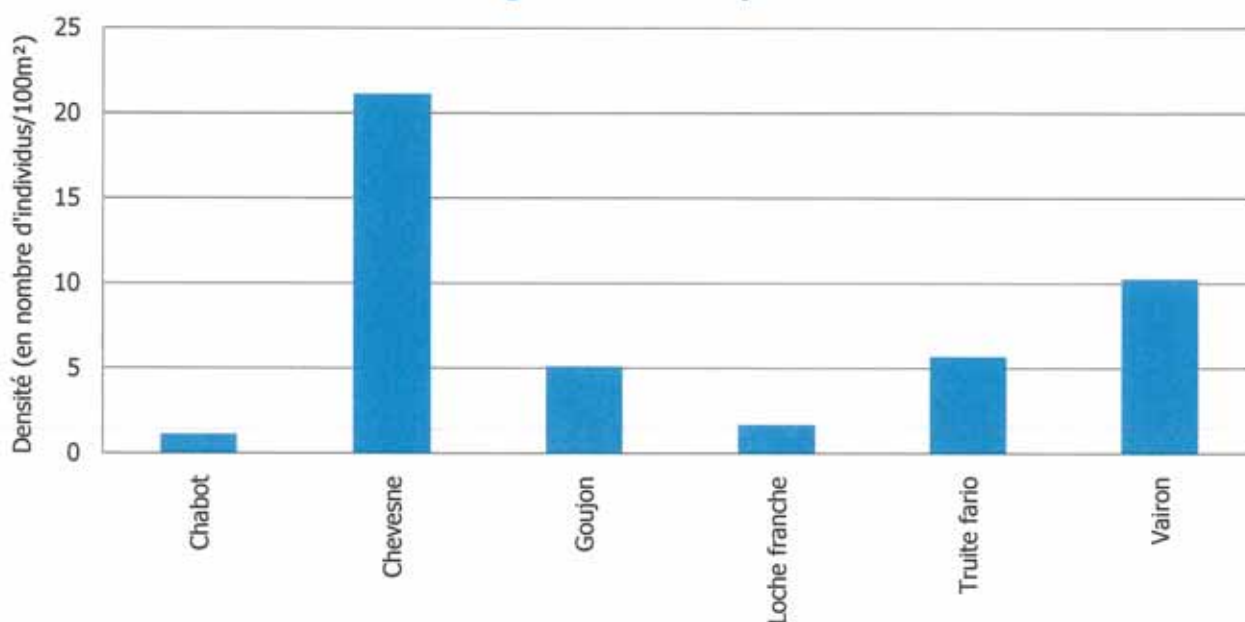
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chabot	II	2	18	1,1	1	1
Chevesne		37	4830	21,1	276	5
Goujon		9	219	5,1	12,5	2
Loche franche		3	11	1,7	0,6	1
Truite fario	P ; II	10	438	5,7	25	1
Vairon		18	34	10,3	1,9	1

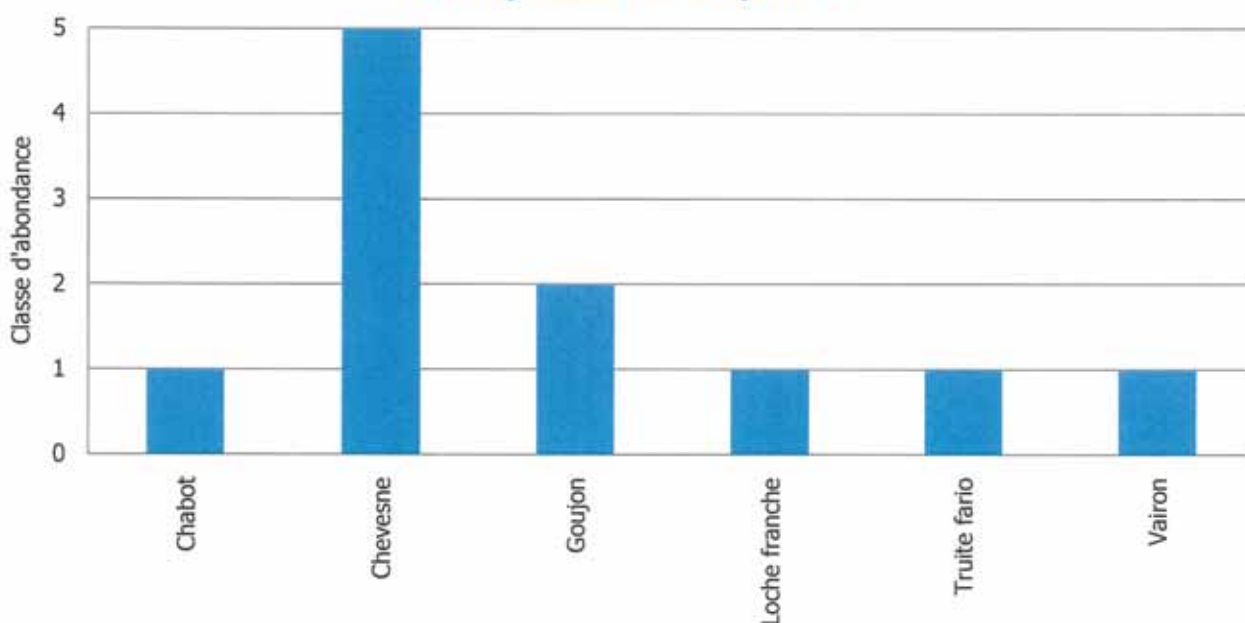
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

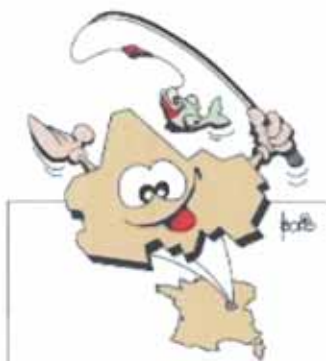
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Valence à MALTAT

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Valence 1 08	Date :	09/10/2008
Cours d'eau :	Valence	Coordonnées X :	715257
Bassin SDVP :	Bourbonnais	Coordonnées Y :	2186710
Commune :	Maltat	Distance à la source (km) :	13
Lieu-dit :	La Montagne	Longueur station (en m) :	60
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	312
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	09/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	Eaux moyennes		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	10
Liste d'espèces protégées en France :	-
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	Barbeau fluviatile (annexe V)
Densités :	84 kg/ha et 120 individus pour 100 m ²

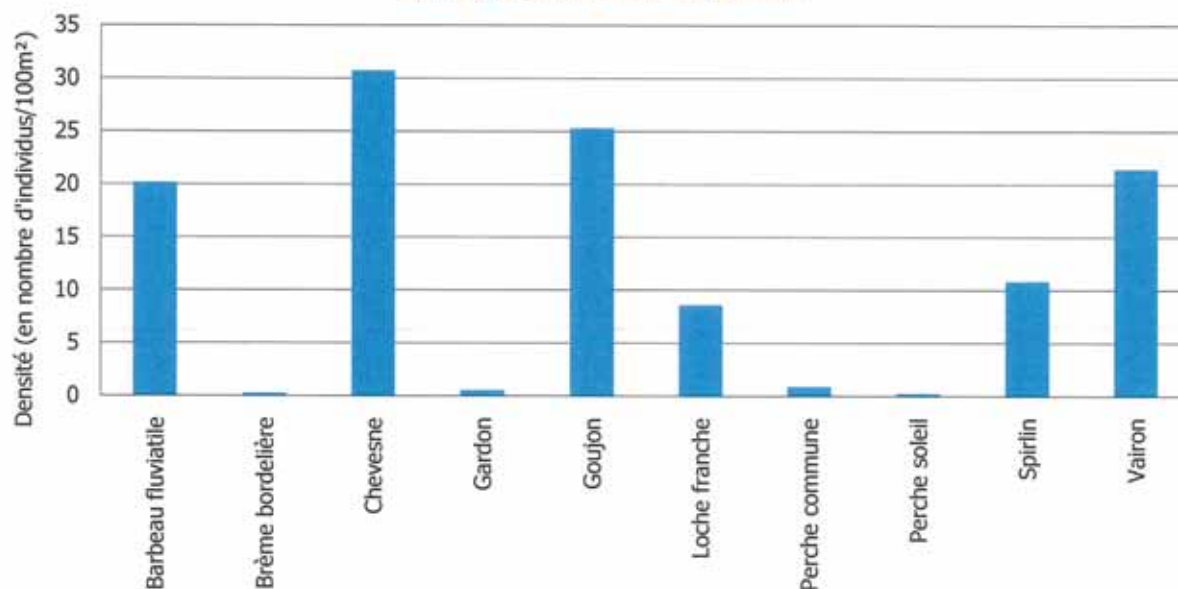
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Barbeau fluviatile	V	63	436	20,2	13,9	5
Brème bordelière		1	4	0,3	0,1	1
Chevesne		96	1458	30,8	46,7	5
Gardon		2	31	0,6	0,9	0,5
Goujon		79	459	25,3	14,7	4
Loche franche		27	80	8,7	2,5	2
Perche commune		3	18	1,0	0,5	3
Perche soleil	N	1	2	0,3	0	3
Spirin		34	58	10,9	1,8	4
Vairon		67	100	21,5	3,2	2

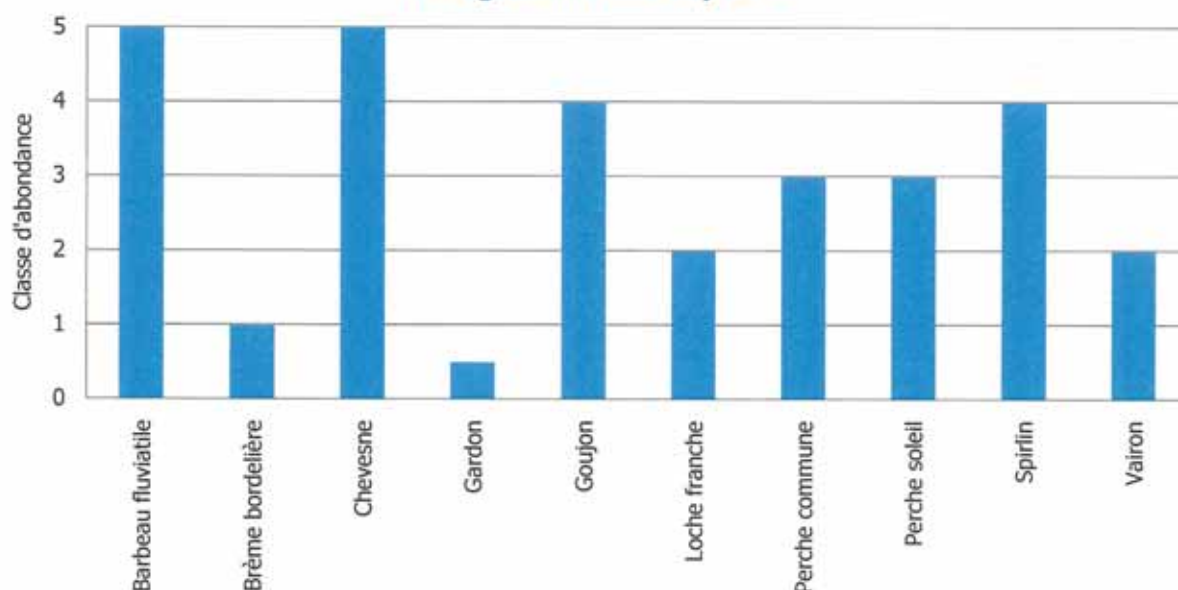
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Grosne à Saint-Pierre-le-Vieux - Bajais

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Grosne 10 08	Date :	29/09/2008
Cours d'eau :	Grosne	Coordonnées X :	766860
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2144520
Commune :	Saint Pierre le Vieux	Distance à la source (km) :	4
Lieu-dit :	"Bajais"	Longueur station (en m) :	95
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	190
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	29/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	121 kg/ha et 92 individus pour 100 m ²

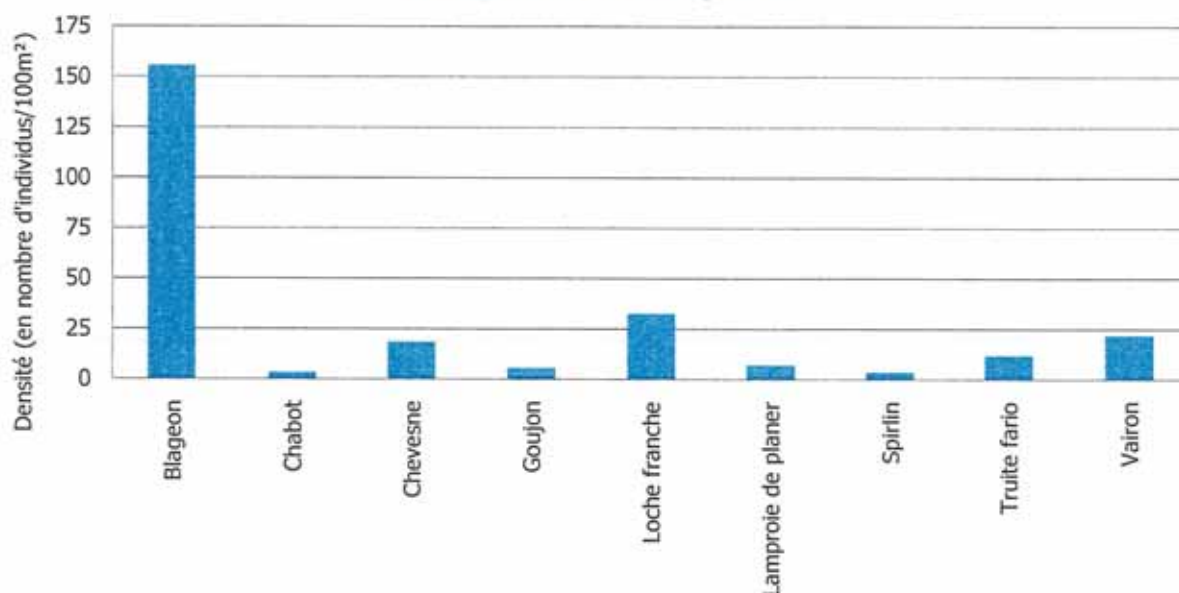
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	409	4324	155,8	164,7	5
Chabot	II	9	47	3,4	1,7	1
Chevesne		49	4042	18,7	153,9	4
Goujon		15	484	5,7	18,4	1
Loche franche		86	318	32,8	12,1	2
Lamproie de planer	P ; II	19	59	7,2	2,2	4
Spirin		10	67	3,8	2,5	4
Truite fario	P ; II	32	3410	12,2	129,9	3
Vairon		58	144	22,1	5,4	2

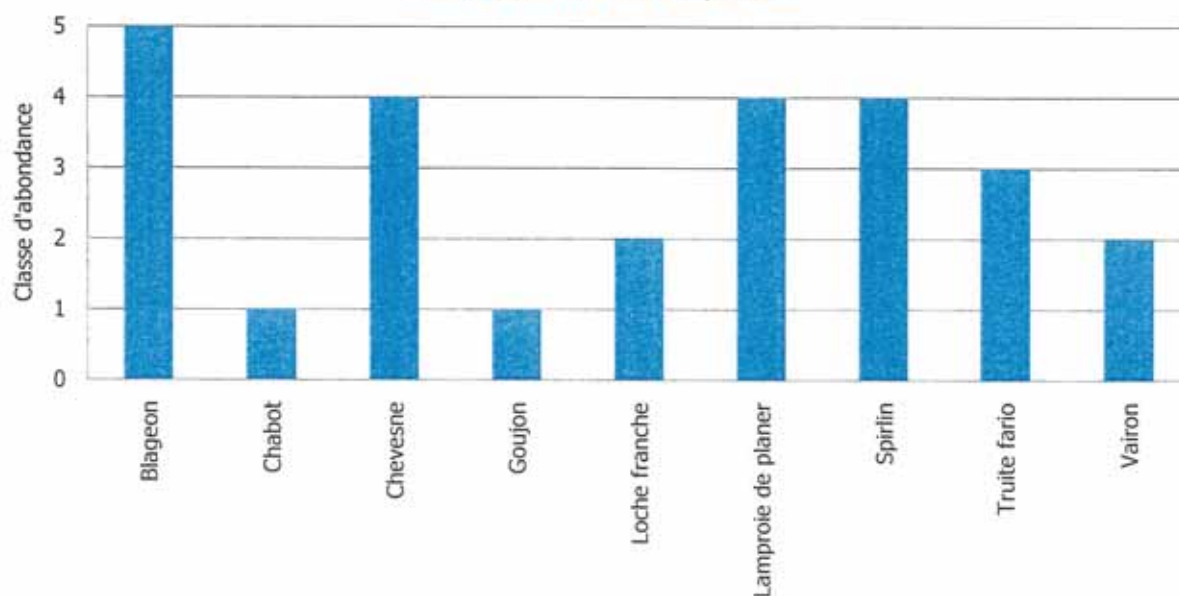
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Grosne à Saint-Pierre-le-Vieux - Bourg

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Grosne 5 08	Date :	30/09/2008
Cours d'eau :	Grosne	Coordonnées X :	769460
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2145260
Commune :	Saint Pierre le Vieux	Distance à la source (km) :	8
Lieu-dit :	Le bourg	Longueur station (en m) :	75
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	262,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	30/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	9
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	491 kg/ha et 262 individus pour 100 m ²

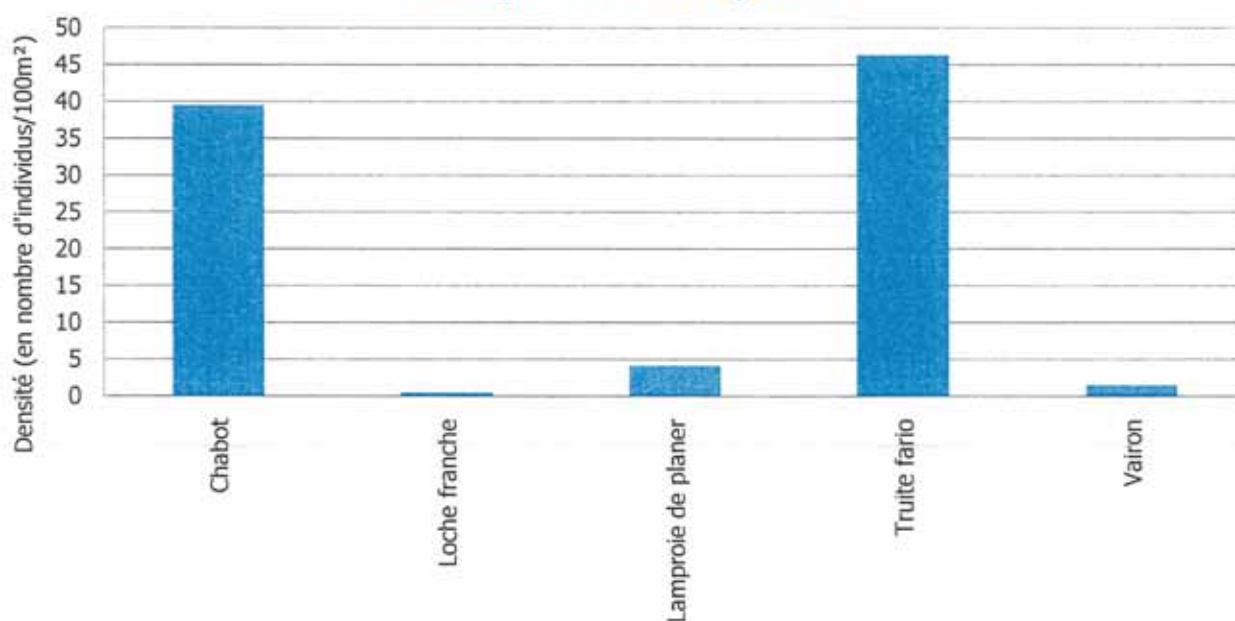
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Chabot	II	75	554	39,5	29,1	4
Loche franche		1	14	0,5	0,7	0,5
Lamproie de planer	P ; II	8	36	4,2	1,8	4
Truite fario	P ; II	88	1694	46,3	89,1	5
Vairon		3	2	1,6	0,1	1

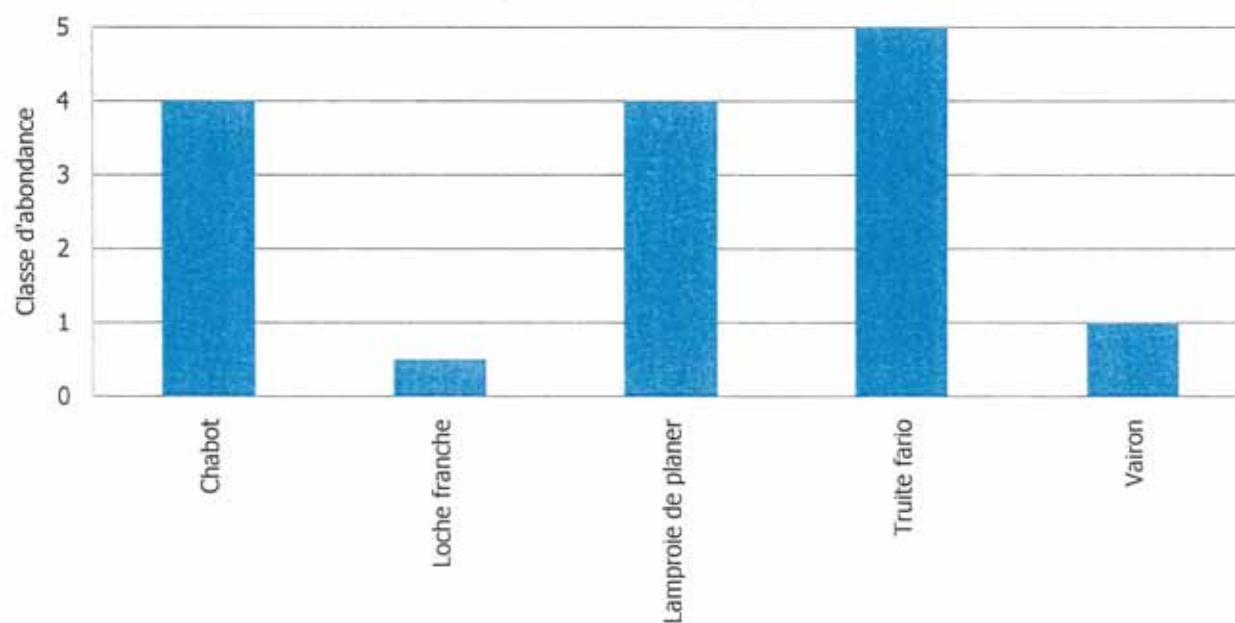
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Grosne à Saint-Léger-sous-la-Bussière

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Grosne 4 08	Date :	29/09/2008
Cours d'eau :	Grosne	Coordonnées X :	771180
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2148650
Commune :	Saint Léger sous la Bussière	Distance à la source (km) :	
Lieu-dit :	La Belouze	Longueur station (en m):	75
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	562,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	29/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	10
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	156 kg/ha et 61 individus pour 100 m²

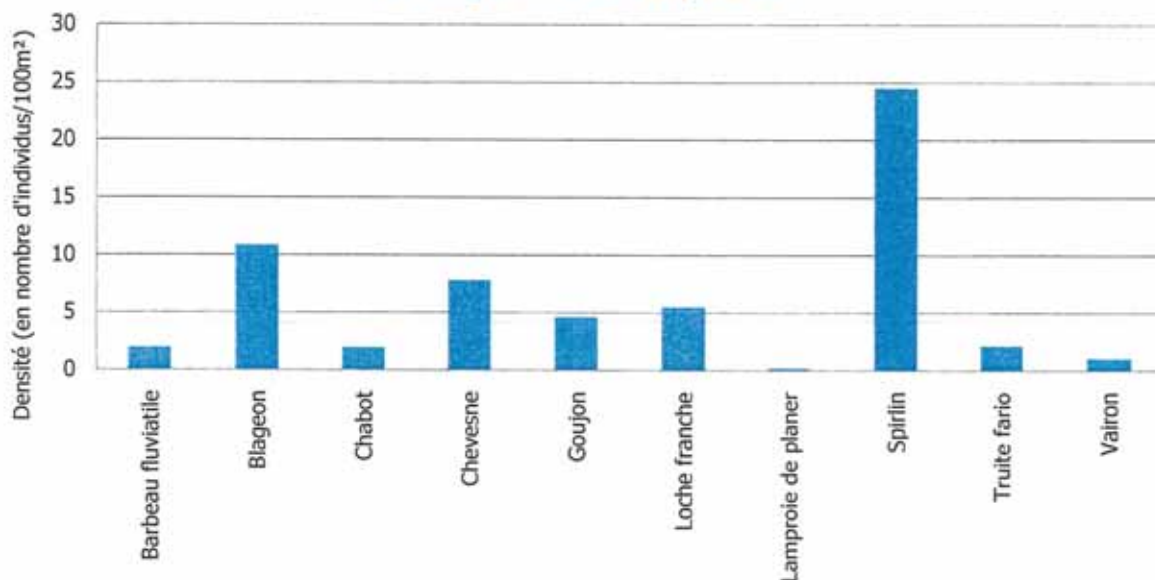
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Barbeau fluviatile	V	11	833	2,0	14,8	2
Blageon	II	61	1080	10,8	19,2	3
Chabot	II	11	112	2,0	1,9	1
Chevesne		44	4226	7,8	75,1	3
Goujon		26	468	4,6	8,3	1
Loche franche		31	118	5,5	2	1
Lamproie de planer	P ; II	1	4	0,2	0	0,5
Spirin		138	818	24,5	14,5	5
Truite fario	P ; II	12	1131	2,1	20,1	1
Vairon		6	20	1,1	0,3	0,5

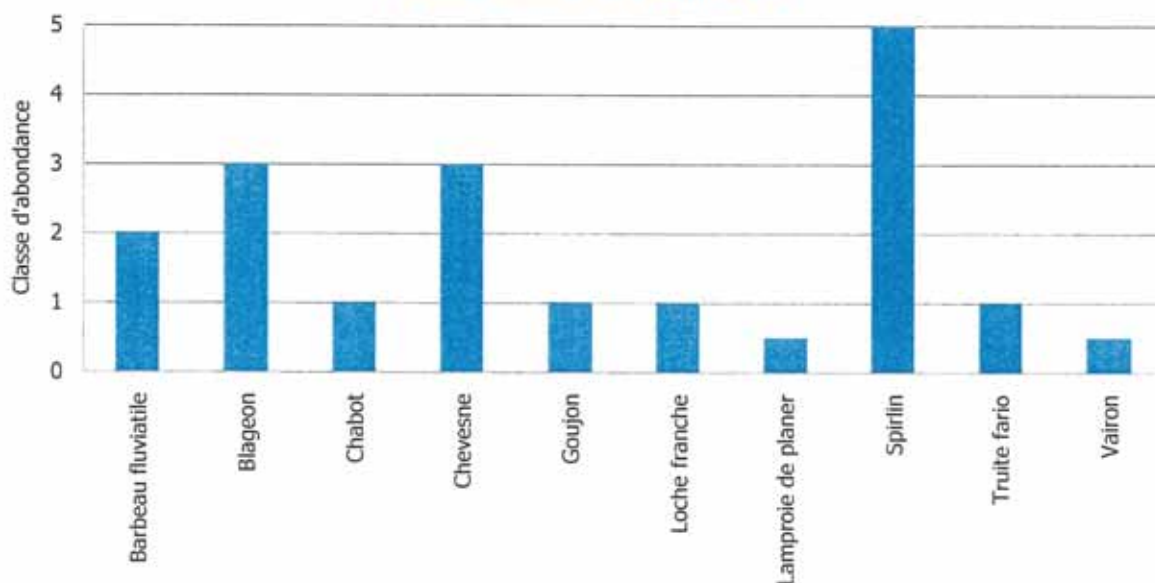
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Grosne orientale à Saint-Léger-sous-la-Bussière

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Grosne orientale 1 08	Date :	01/10/2008
Cours d'eau :	Grosne orientale	Coordonnées X :	772084
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2146855
Commune :	Saint léger sous la Bussière	Distance à la source (km) :	15
Lieu-dit :	"La Chanale"	Longueur station (en m):	82
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	328
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	01/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	8
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	125 kg/ha et 81 individus pour 100 m²

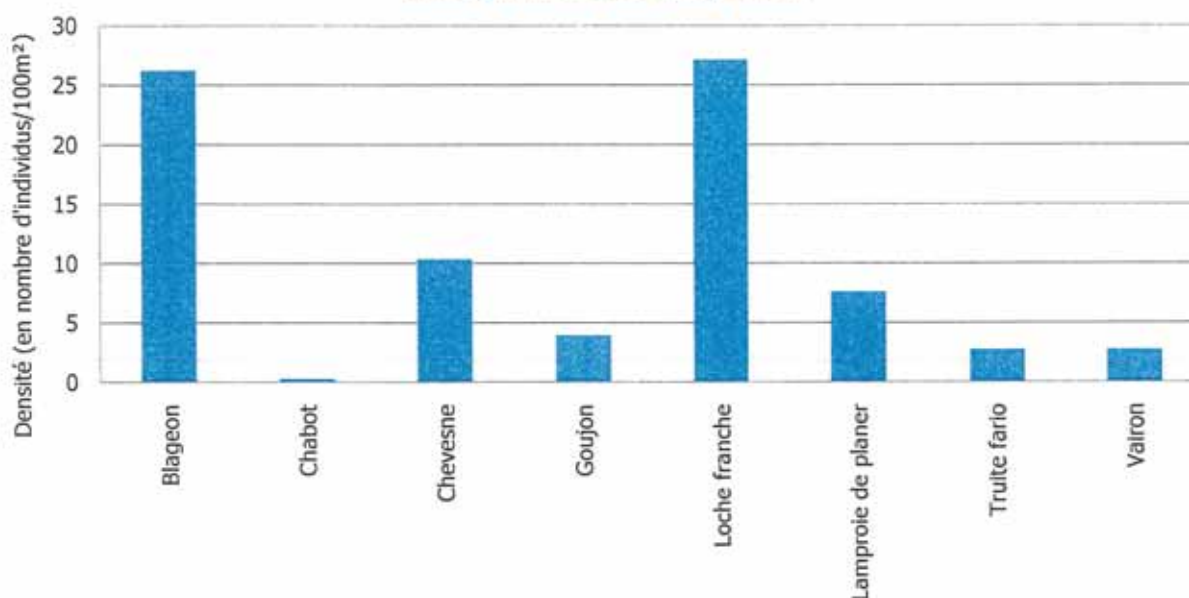
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espec	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	86	972	26,2	29,6	4
Chabot	II	1	10	0,3	0,3	0,5
Chevesne		34	2244	10,4	68,4	3
Goujon		13	208	4,0	6,3	1
Loche franche		89	370	27,1	11,2	2
Lamproie de planer	P ; II	25	115	7,6	3,5	4
Truite fario	P ; II	9	156	2,7	4,7	1
Vairon		9	34	2,7	1	1

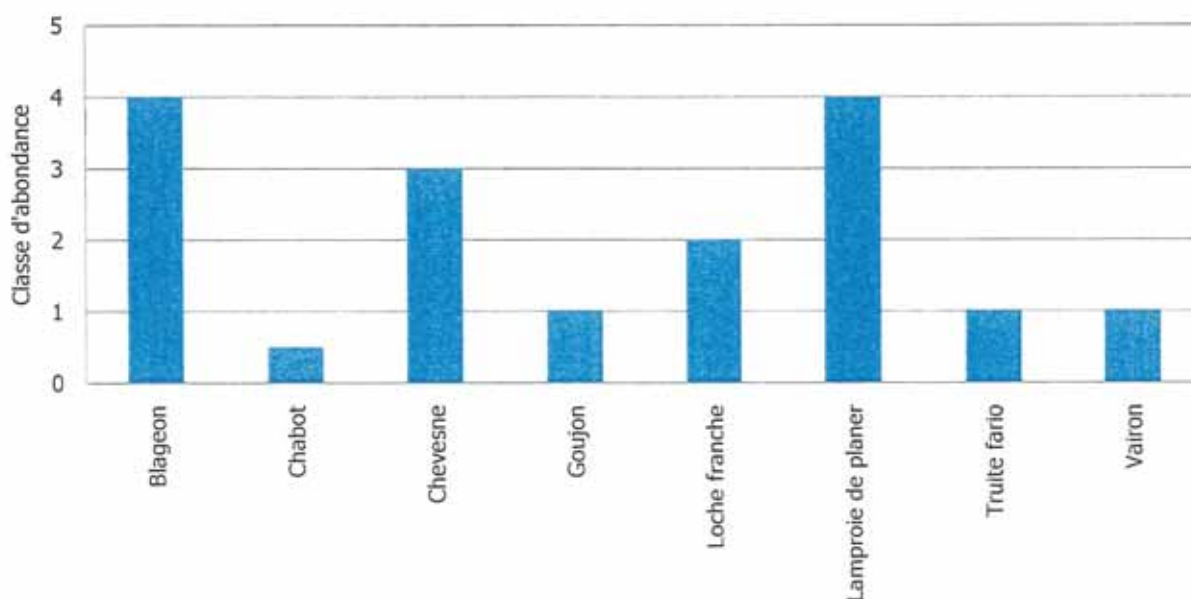
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Grosne occidentale à Saint-Léger-sous-la-Bussière

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Grosne occidentale 1 08	Date :	01/10/2008
Cours d'eau :	Grosne occidentale	Coordonnées X :	771330
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2146300
Commune :	Saint-Léger-sous-la-Bussière	Distance à la source (km) :	13
Lieu-dit :	"Les Terres"	Longueur station (en m) :	75
Situation de la station :	a L'amont du pont	Surface prospectée (en m ²) :	240
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	01/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	9
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	282 kg/ha et 133 individus pour 100 m ²

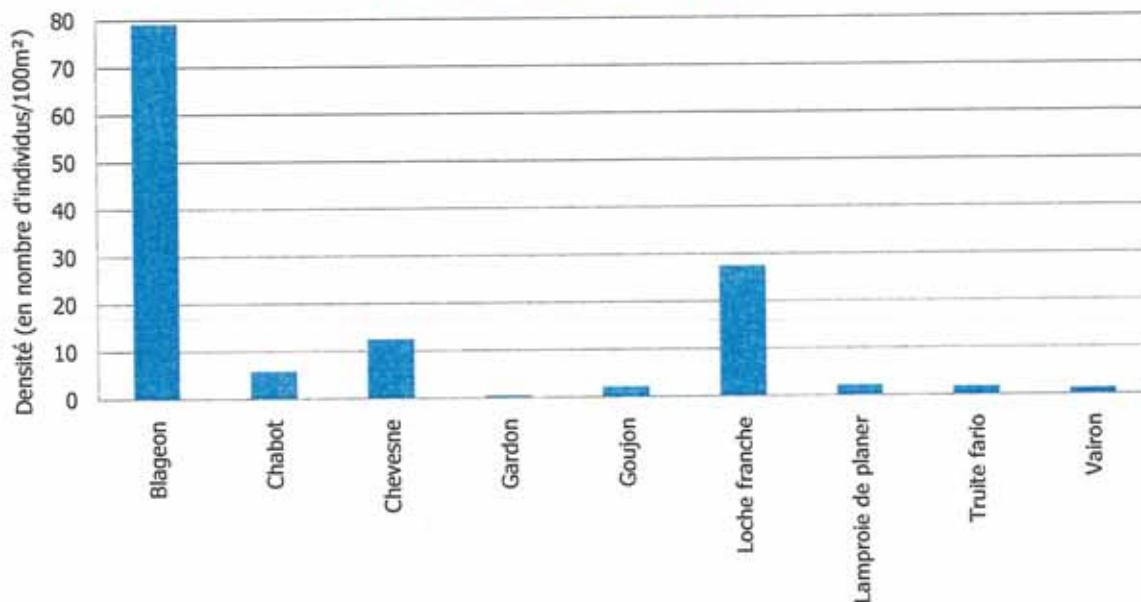
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	190	2547	79,2	106,1	5
Chabot	II	14	84	5,8	3,5	1
Chevesne		30	3288	12,5	137	4
Gardon		1	4	0,4	0,1	0,5
Goujon		5	134	2,1	5,5	1
Loche franche		66	426	27,5	17,7	2
Lamproie de planer	P ; II	5	20	2,1	0,8	3
Truite fario	P ; II	4	258	1,7	10,7	1
Vairon		3	14	1,3	0,5	0,5

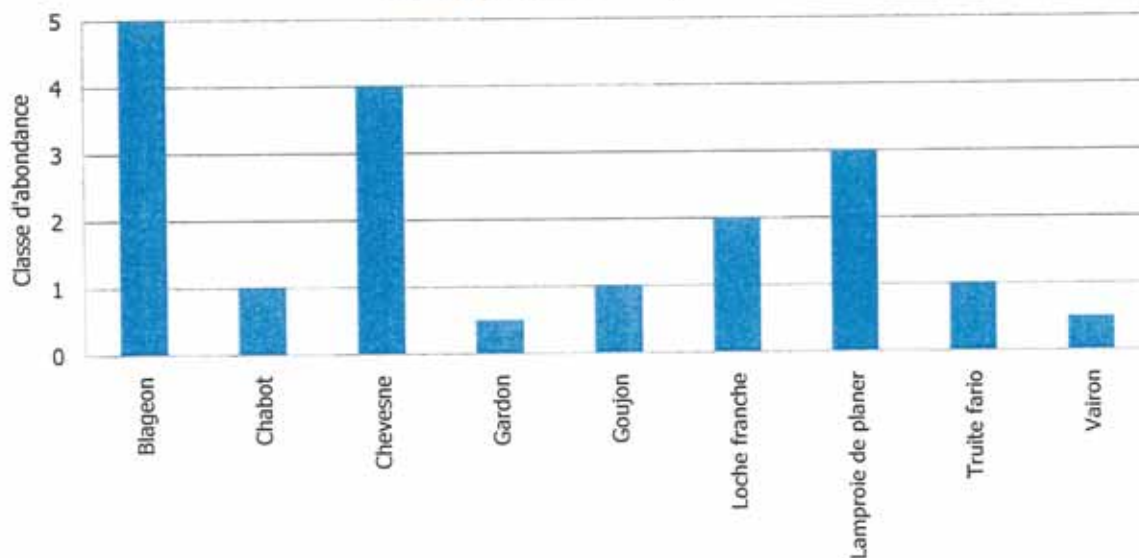
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Baize à Matour

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Baize 2 08	Date :	30/09/2008
Cours d'eau :	Baize	Coordonnées X :	765290
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2146950
Commune :	Matour	Distance à la source (km) :	
Lieu-dit :	"amont pont D211"	Longueur station (en m):	50
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	100
Méthode de pêche :	Sondage	Objet de l'opération :	30/09/2008
Nombre de passages :	1		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	77 kg/ha et 23 individus pour 100 m²

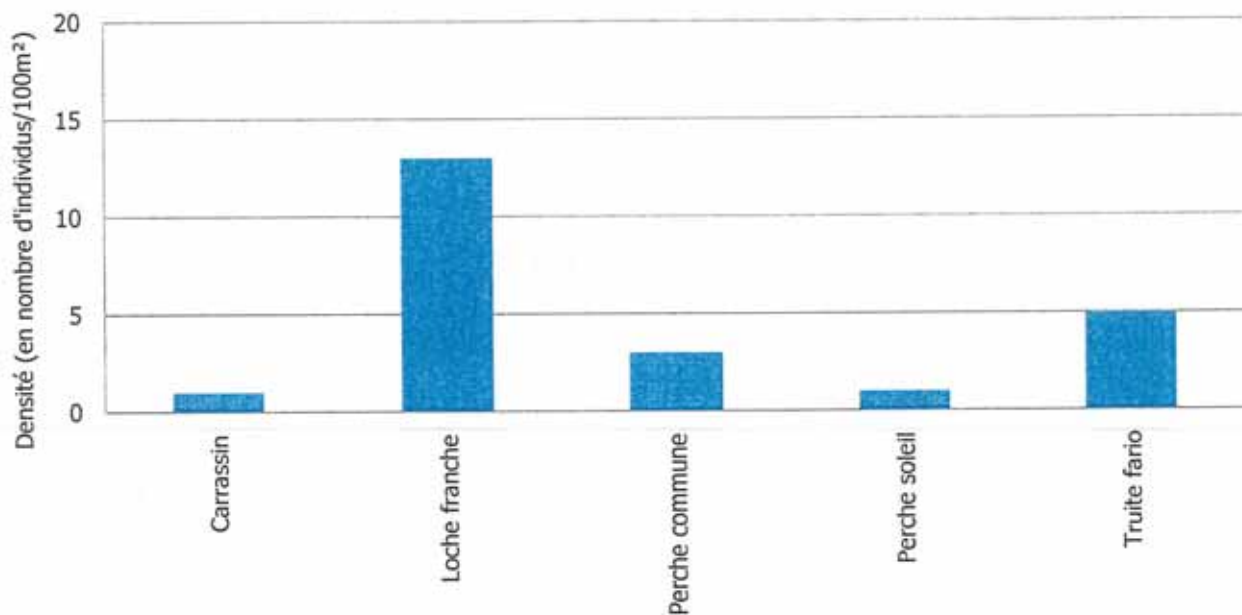
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espèce	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Carrassin		1	78	1	7,8	4
Loche franche		13	74	13	7,4	1
Perche commune		3	162	3	16,2	5
Perche soleil	N	1	8	1	0,8	3
Truite fario	P ; II	5	444	5	44,4	2

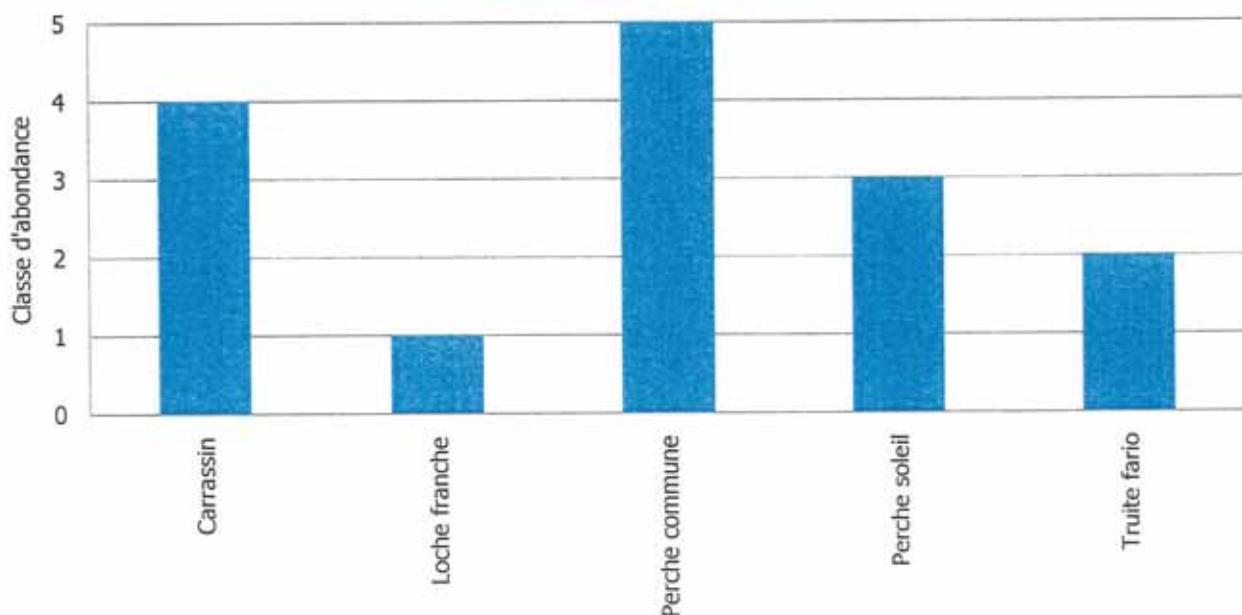
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Baize à Matour

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire : Baize 3 08

Cours d'eau : Baize

Bassin SDVP : Grosne

Commune : Matour

Lieu-dit : "Les Charmes"

Situation de la station :

Méthode de pêche : DE LURY

Nombre de passages : 2

Régime hydrologique : étiage

Catégorie piscicole : 1

Date : 30/09/2008

Coordonnées X : 767857

Coordonnées Y : 2148628

Distance à la source (km) : 4

Longueur station (en m) : 75

Surface prospectée (en m²) : 165

Objet de l'opération : 30/09/2008

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées : 4

Liste d'espèces protégées en France :

Liste d'espèces inscrites à la
Directive européenne Faune-Flore :

Densités : 46 kg/ha et 9 individus pour 100 m²

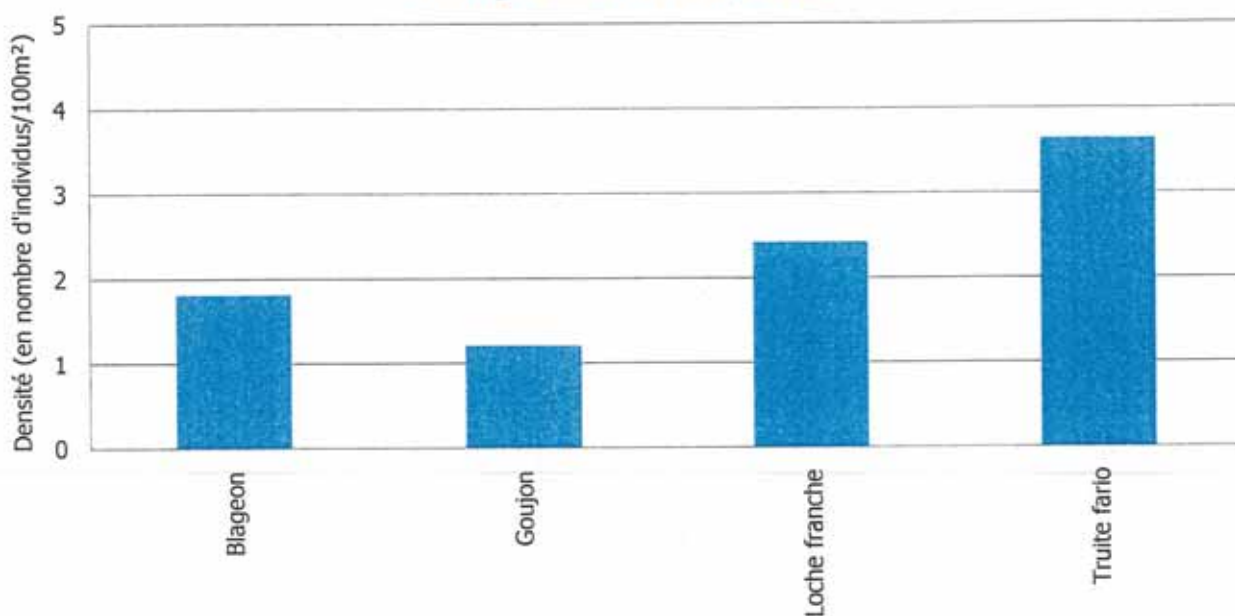
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	3	48	1,8	2,9	1
Goujon		2	188	1,2	11,3	1
Loche franche		4	14	2,4	0,8	1
Truite fario	P ; II	6	514	3,6	31,1	1

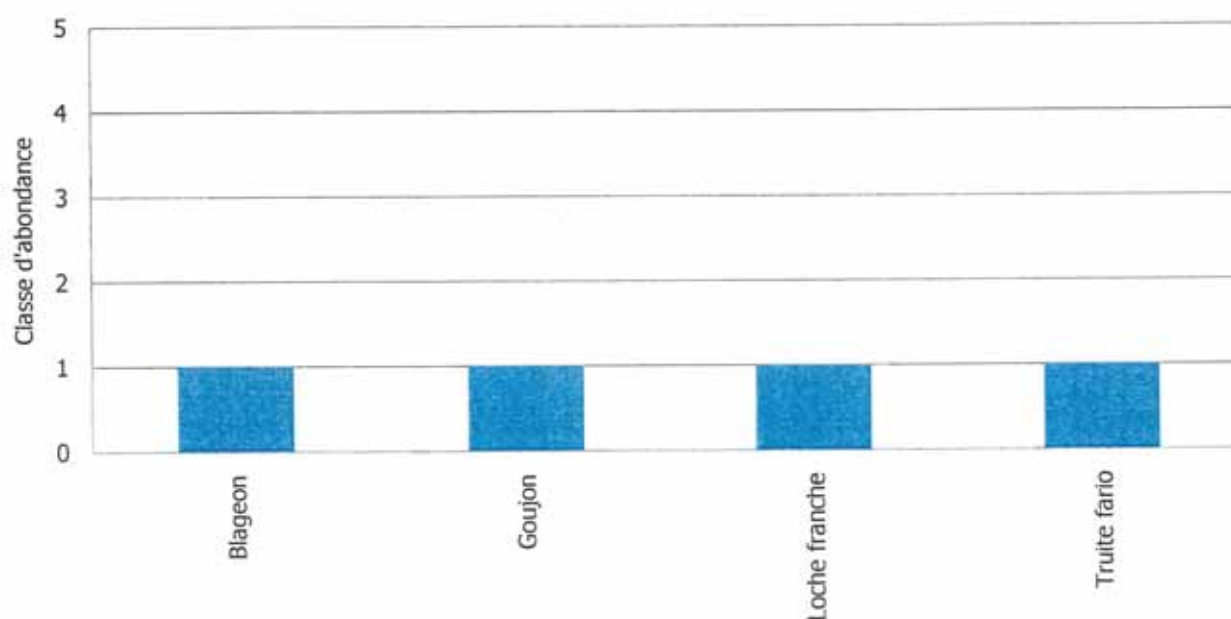
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

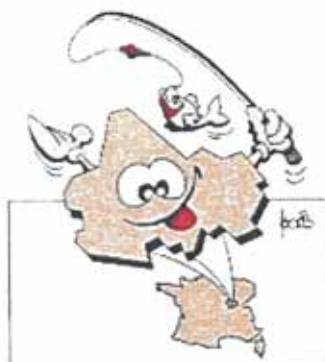
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Baize à Trambly

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Baize 1 08	Date :	01/10/2008
Cours d'eau :	Baize	Coordonnées X :	769430
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2149650
Commune :	Trambly	Distance à la source (km) :	7
Lieu-dit :	La Vallée	Longueur station (en m) :	99
Situation de la station :		Surface prospectée (en m²) :	444,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	01/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

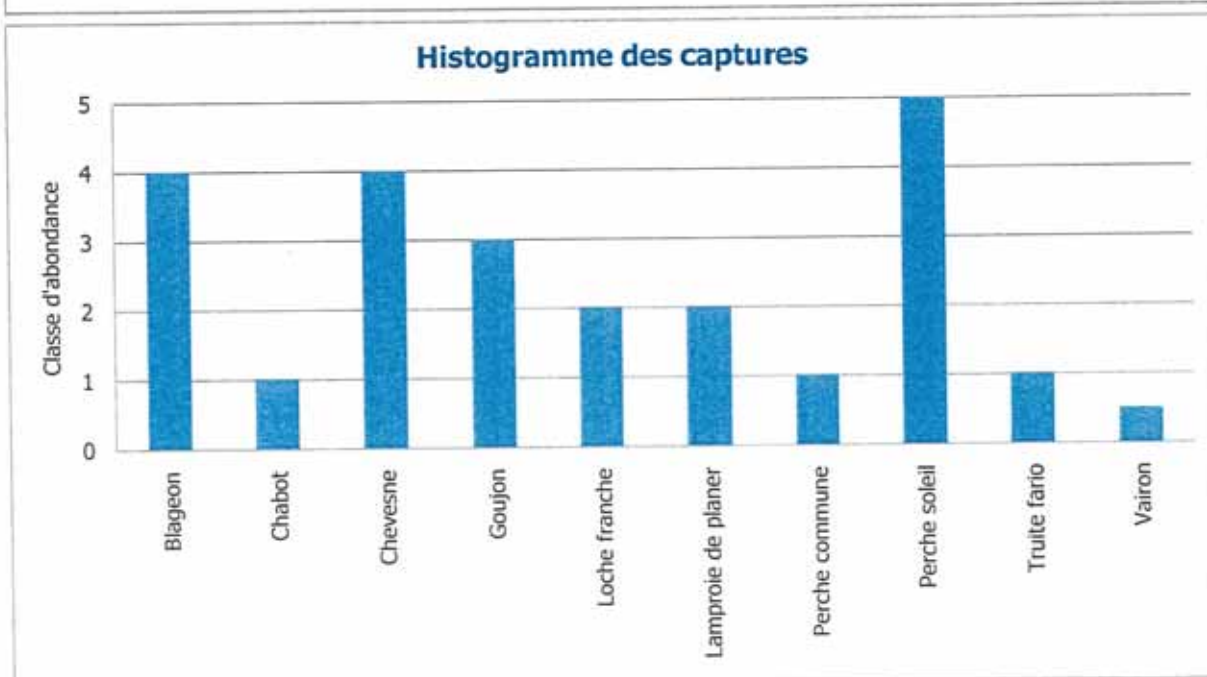
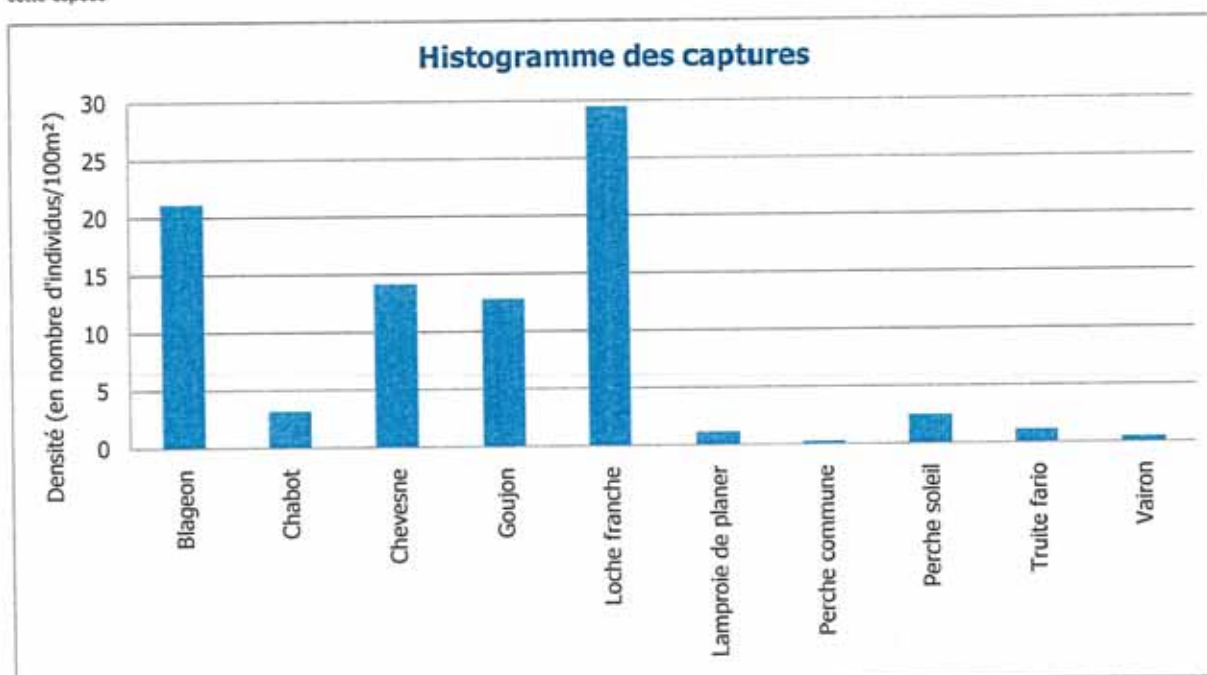
Nombre d'espèces inventoriées :	10
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	179 kg/ha et 85 individus pour 100 m²

Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	94	1879	21,1	42,2	4
Chabot	II	14	166	3,1	3,7	1
Chevesne		63	4377	14,2	98,4	4
Goujon		57	748	12,8	16,8	3
Loche franche		131	488	29,5	10,9	2
Lamproie de planer	P ; II	5	36	1,1	0,8	2
Perche commune		1	66	0,2	1,4	1
Perche soleil	N	11	218	2,5	4,9	5
Truite fario	P ; II	5	36	1,1	0,8	1
Vairon		2	6	0,4	0,1	0,5

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Toule à Dompierre-les-Ormes

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Toule 2 08	Date :	29/09/2008
Cours d'eau :	Toule	Coordonnées X :	764280
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2152760
Commune :	Dompierre les Ormes	Distance à la source (km) :	0
Lieu-dit :	Le Veranay	Longueur station (en m) :	45
Situation de la station :	Entre l'étang et le pont	Surface prospectée (en m ²) :	22,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	29/09/2008
Nombre de passages :	1		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	1
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	32 kg/ha et 102 individus pour 100 m ²

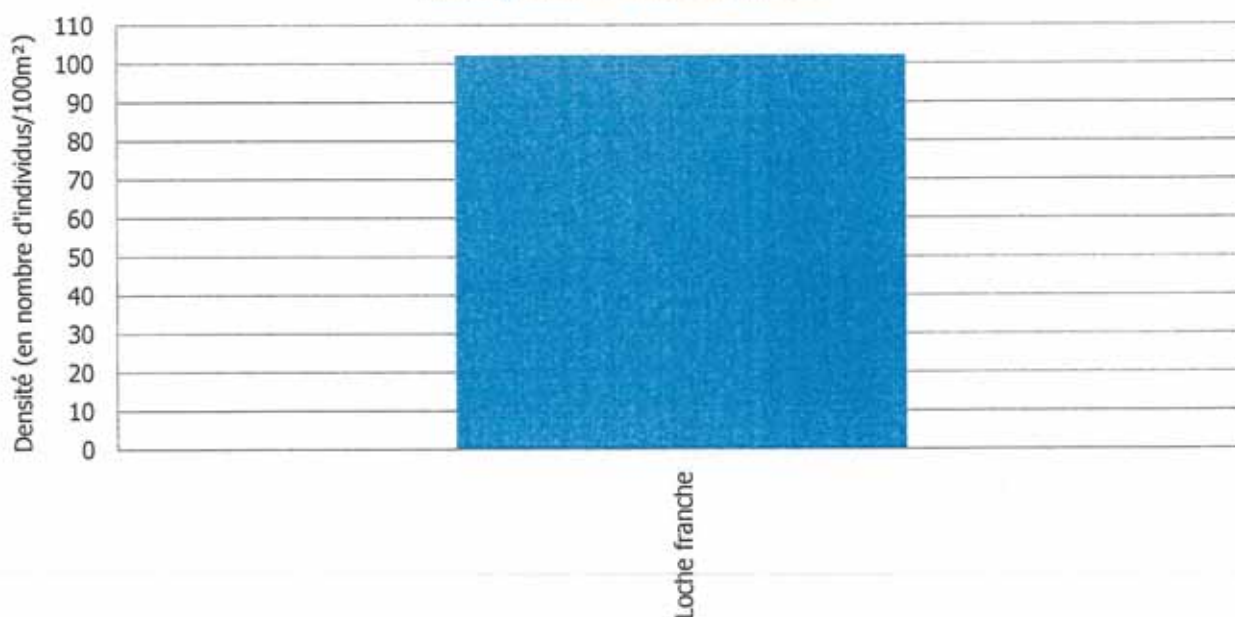
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Loche franche		23	72	102,2	32	4

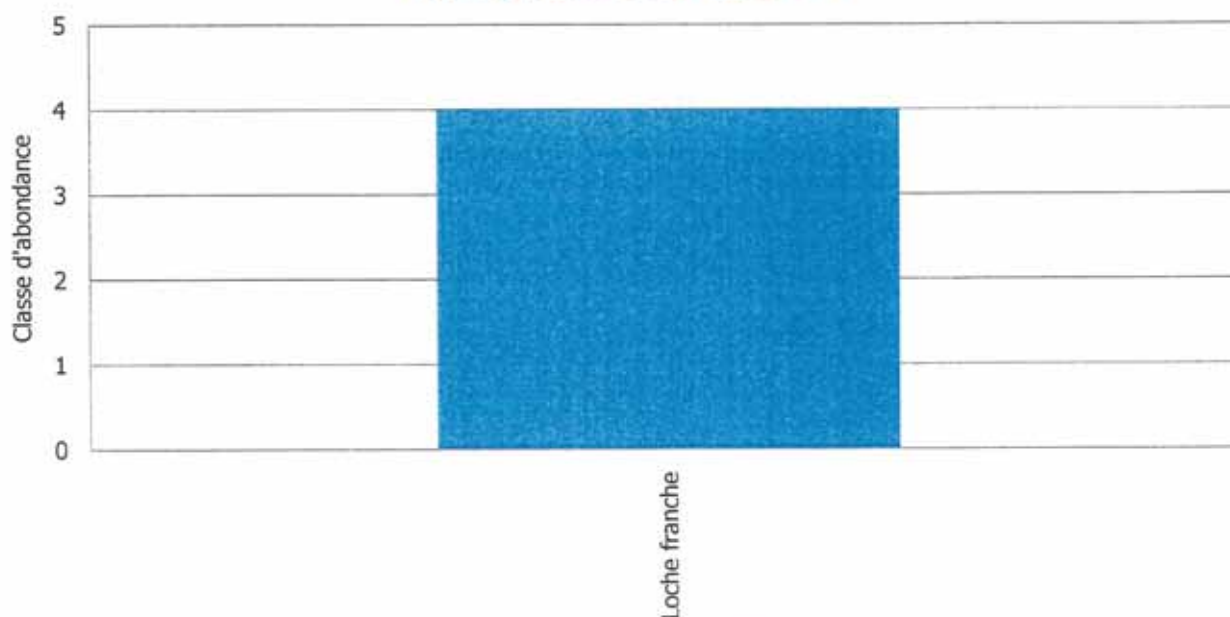
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Toule à Trambly

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Toule 1 08	Date :	29/09/2008
Cours d'eau :	Toule	Coordonnées X :	767430
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2150150
Commune :	Trambly	Distance à la source (km) :	6
Lieu-dit :	"Croix du Perron"	Longueur station (en m) :	70
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	182
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	29/09/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	1		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	5
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	142 kg/ha et 109 individus pour 100 m ²

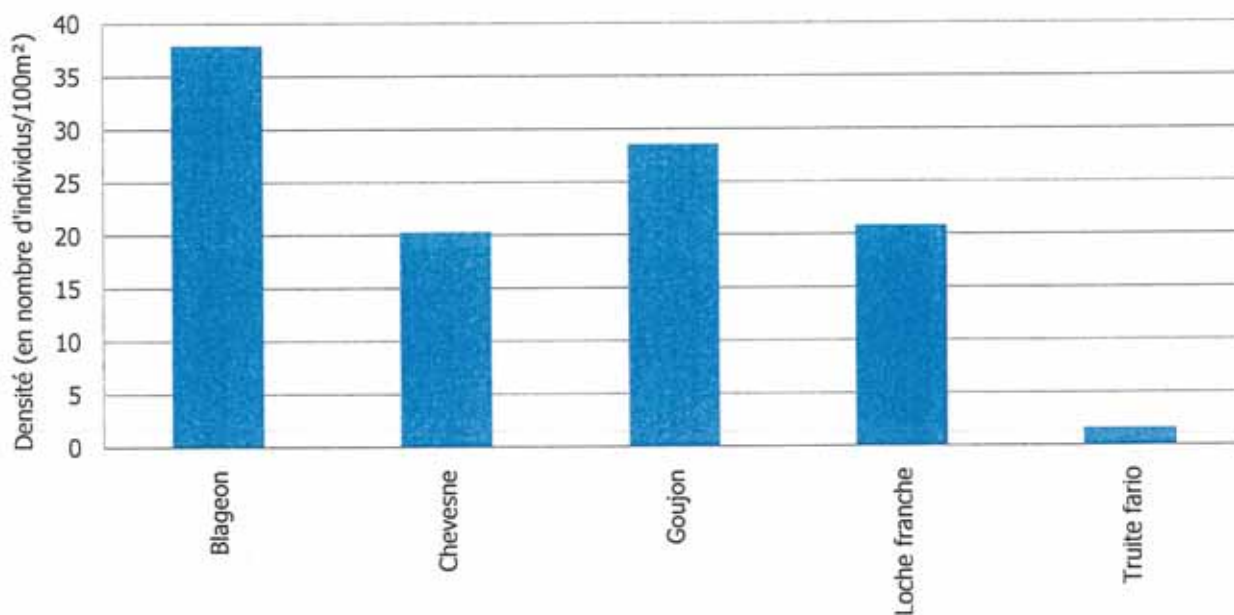
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espèce	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Blageon	II	69	780	37,9	42,8	5
Chevesne		37	904	20,3	49,6	4
Goujon		52	540	28,6	29,6	4
Loche franche		38	155	20,9	8,5	2
Truite fario	P ; II	3	214	1,6	11,7	1

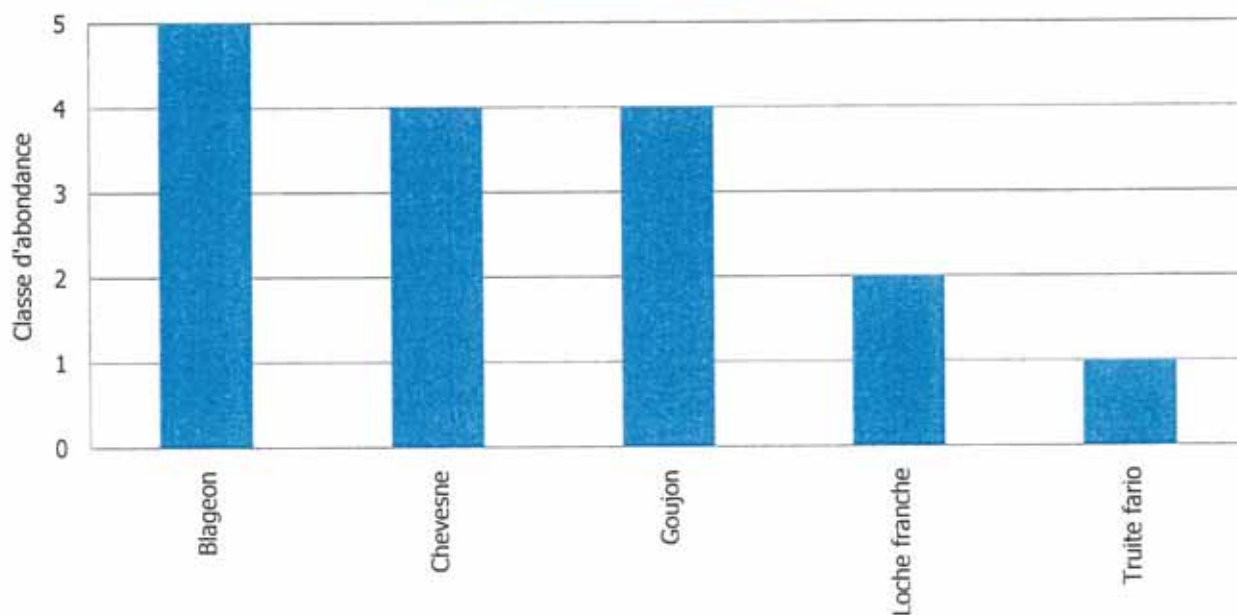
¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

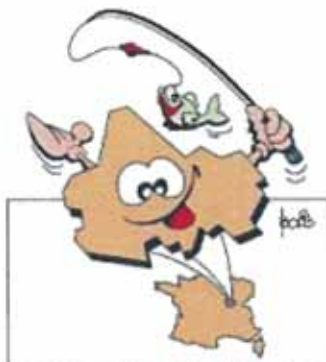
² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

Histogramme des captures



Histogramme des captures





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Guye à Cersot

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Guye 6 08	Date :	06/10/2008
Cours d'eau :	Guye	Coordonnées X :	775340
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2192400
Commune :	Cersot	Distance à la source (km) :	8
Lieu-dit :	au Lavoir	Longueur station (en m) :	55
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	247,5
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	06/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

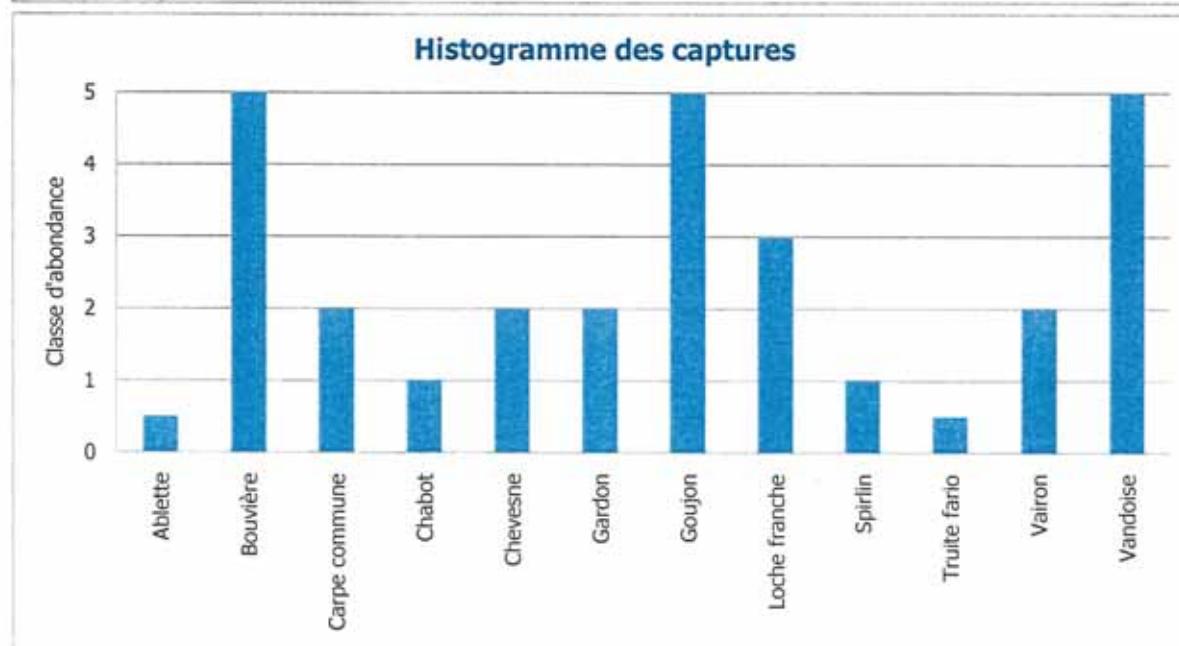
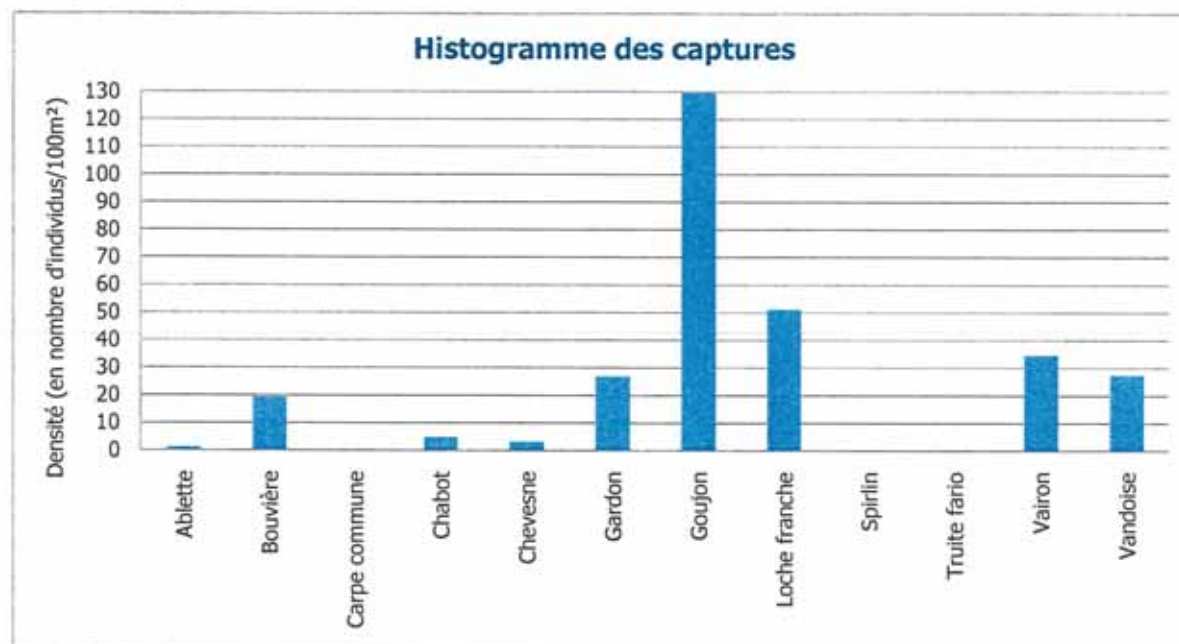
Nombre d'espèces inventoriées :	12
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	213 kg/ha et 303 individus pour 100 m ²

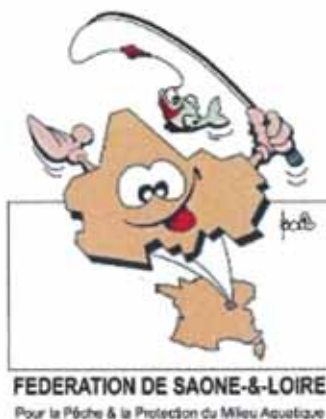
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Ablette		3	40	1,2	1,6	0,5
Bouvière	P ; II	48	119	19,4	4,8	5
Carpe commune		1	306	0,4	12,3	2
Chabot	II	12	196	4,8	7,9	1
Chevesne		8	360	3,2	14,5	2
Gardon		67	928	27,1	37,4	2
Goujon		327	1940	132,1	78,3	5
Loche franche		127	480	51,3	19,3	3
Spirilin		1	8	0,4	0,3	1
Truite fario	P ; II	1	6	0,4	0,2	0,5
Vairon		86	238	34,7	9,6	2
Vandoise	P	68	667	27,5	26,9	5

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Guye à Germagny

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Guye 5 08	Date :	06/10/2008
Cours d'eau :	Guye	Coordonnées X :	773000
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2188100
Commune :	Germagny	Distance à la source (km) :	14
Lieu-dit :	Pont du lavoir	Longueur station (en m) :	95
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	722
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	06/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :			

Résultats

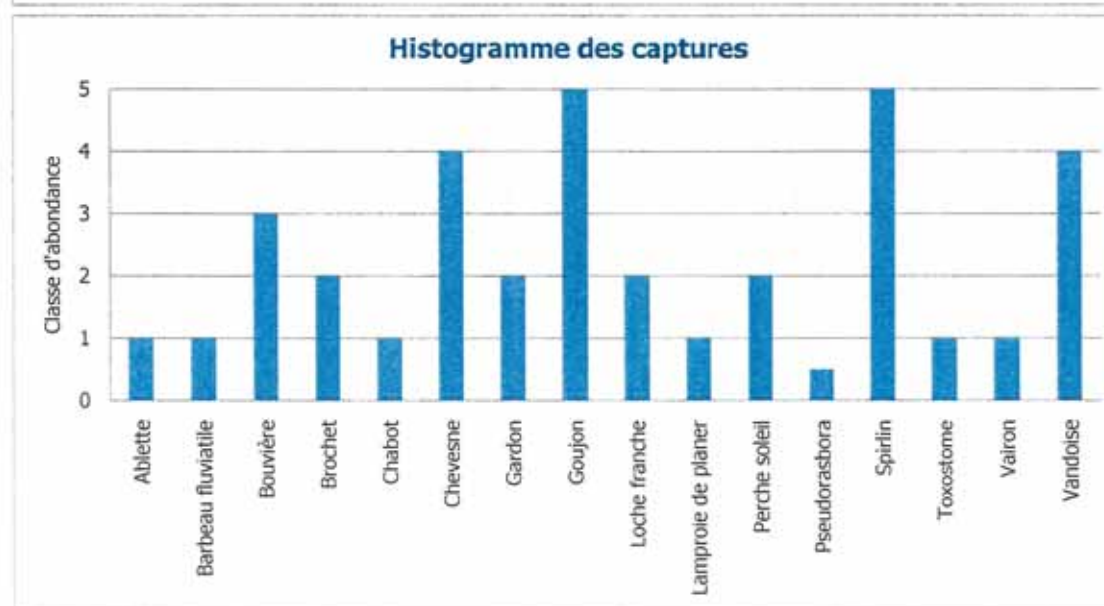
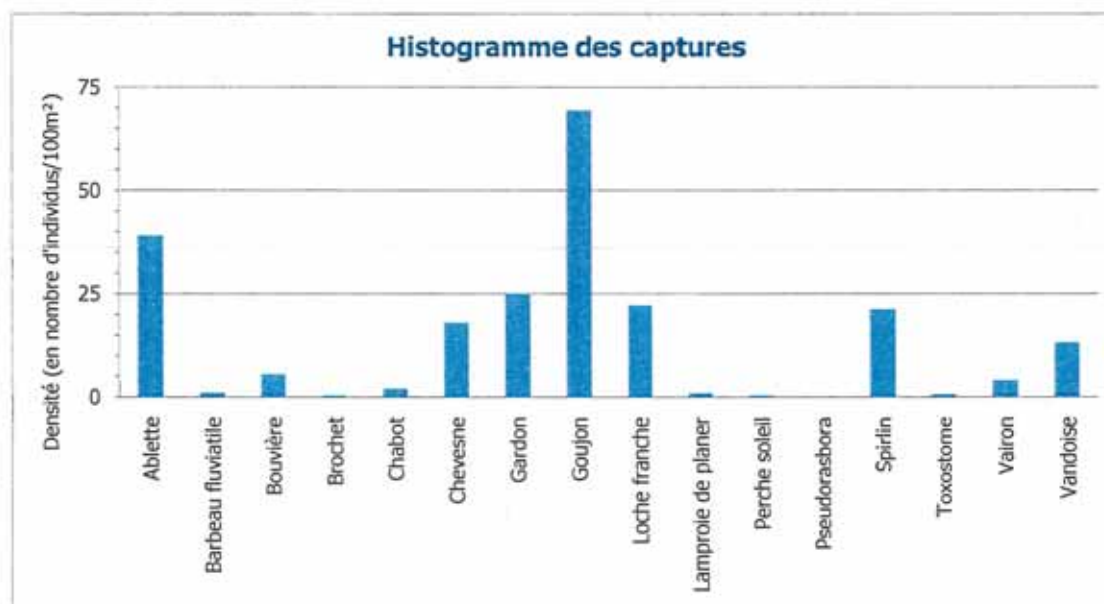
Nombre d'espèces inventoriées :	17
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	354 kg/ha et 225 individus pour 100 m ²

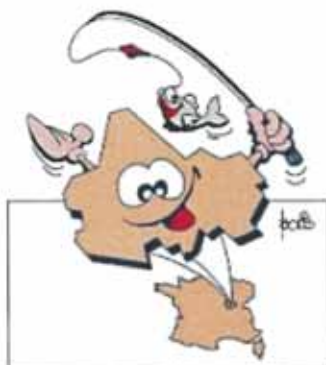
Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Ablette		283	2778	39,2	38,4	1
Barbeau fluviatile	V	8	343	1,1	4,7	1
Bouvière	P ; II	41	109	5,7	1,5	3
Brochet		3	898	0,4	12,4	2
Chabot	II	15	71	2,1	0,9	1
Chevesne		131	8460	18,1	117,1	4
Gardon		181	4520	25,1	62,6	2
Goujon		501	3784	69,4	52,4	5
Loche franche		161	302	22,3	4,1	2
Lamproie de planer	P ; II	7	42	1,0	0,5	1
Perche soleil	N	3	92	0,4	1,2	2
Pseudorasbora		1	10	0,1	0,1	0,5
Spirin		154	598	21,3	8,2	5
Toxostome	II	5	264	0,7	3,6	1
Vairon		30	44	4,2	0,6	1
Vandoise	P	96	3190	13,3	44,1	4

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Guye à Saint-Martin-la-Patrouille

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Guye 3 08	Date :	06/10/2008
Cours d'eau :	Guye	Coordonnées X :	770520
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2178110
Commune :	Saint Martin la Patrouille	Distance à la source (km) :	27
Lieu-dit :	Pont D 426	Longueur station (en m) :	55
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	291
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	06/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

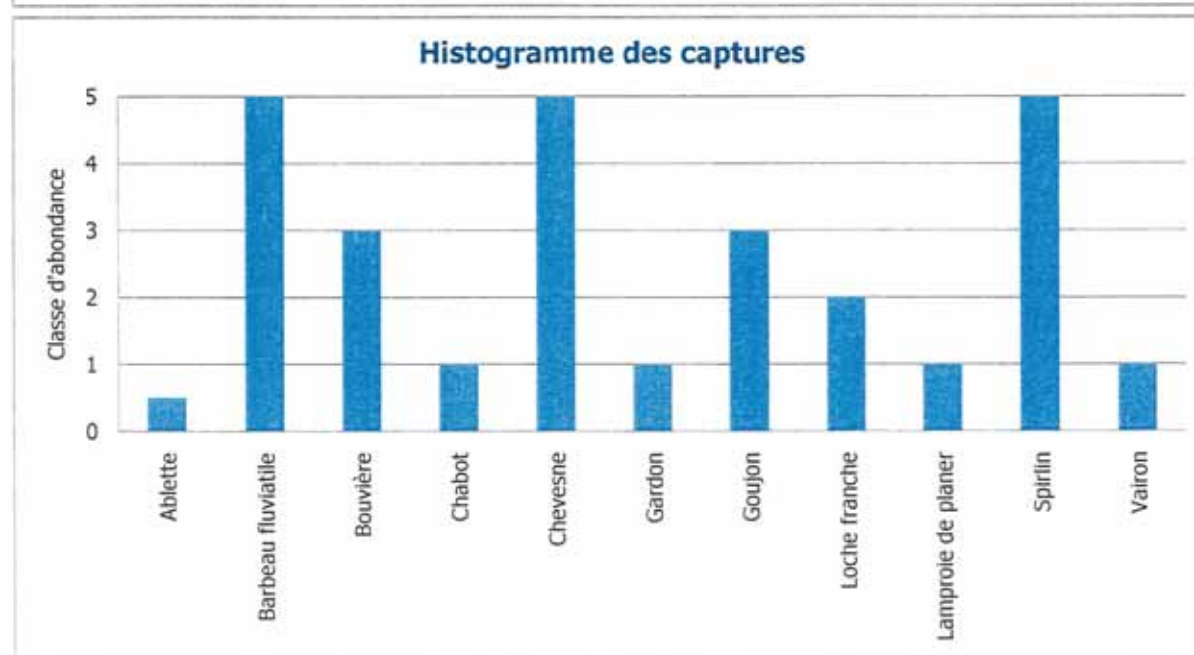
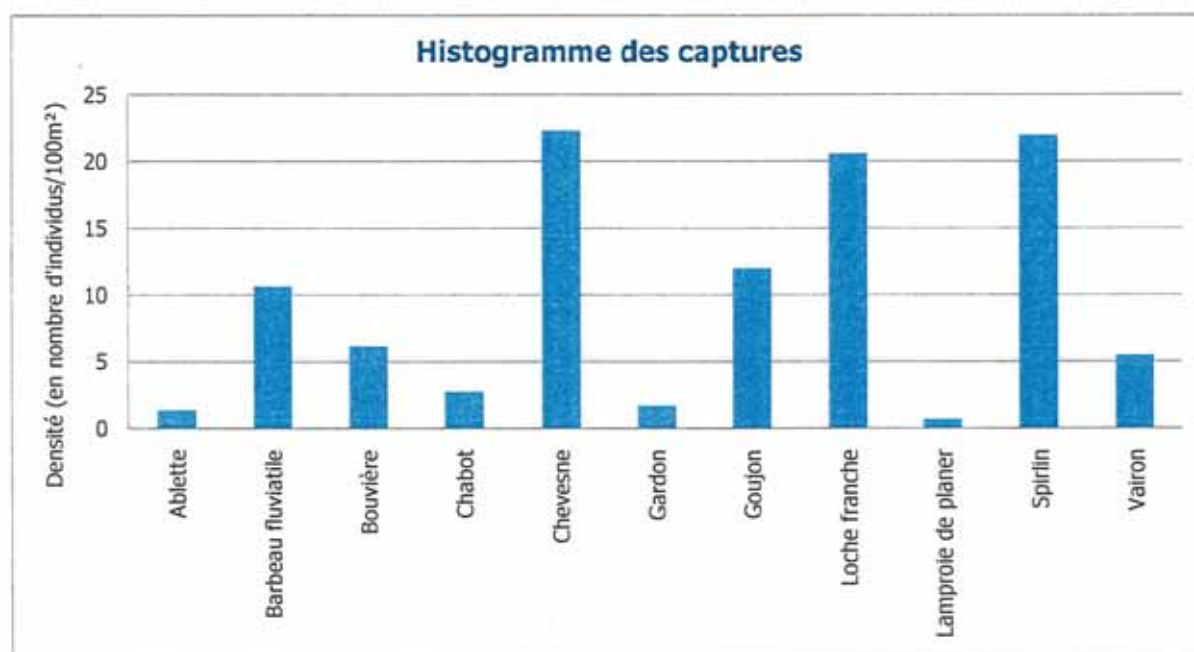
Nombre d'espèces inventoriées :	11
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	244 kg/ha et 106 individus pour 100 m ²

Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Ablette		4	24	1,4	0,8	0,5
Barbeau fluviatile	V	31	942	10,7	32,3	5
Bouvière	P ; II	18	16	6,2	0,5	3
Chabot	II	8	54	2,7	1,8	1
Chevesne		65	4866	22,3	167,2	5
Gardon		5	250	1,7	8,5	1
Goujon		35	379	12,0	13	3
Loche franche		60	124	20,6	4,2	2
Lamproie de planer	P ; II	2	26	0,7	0,8	1
Spirin		64	384	22,0	13,1	5
Vairon		16	44	5,5	1,5	1

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Guye à Sailly

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Guye 2 08	Date :	03/10/2008
Cours d'eau :	Guye	Coordonnées X :	771830
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2172960
Commune :	Sailly	Distance à la source (km) :	32
Lieu-dit :	Pont du Château	Longueur station (en m) :	82
Situation de la station :	Amont et avl du pont	Surface prospectée (en m ²) :	410
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	03/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

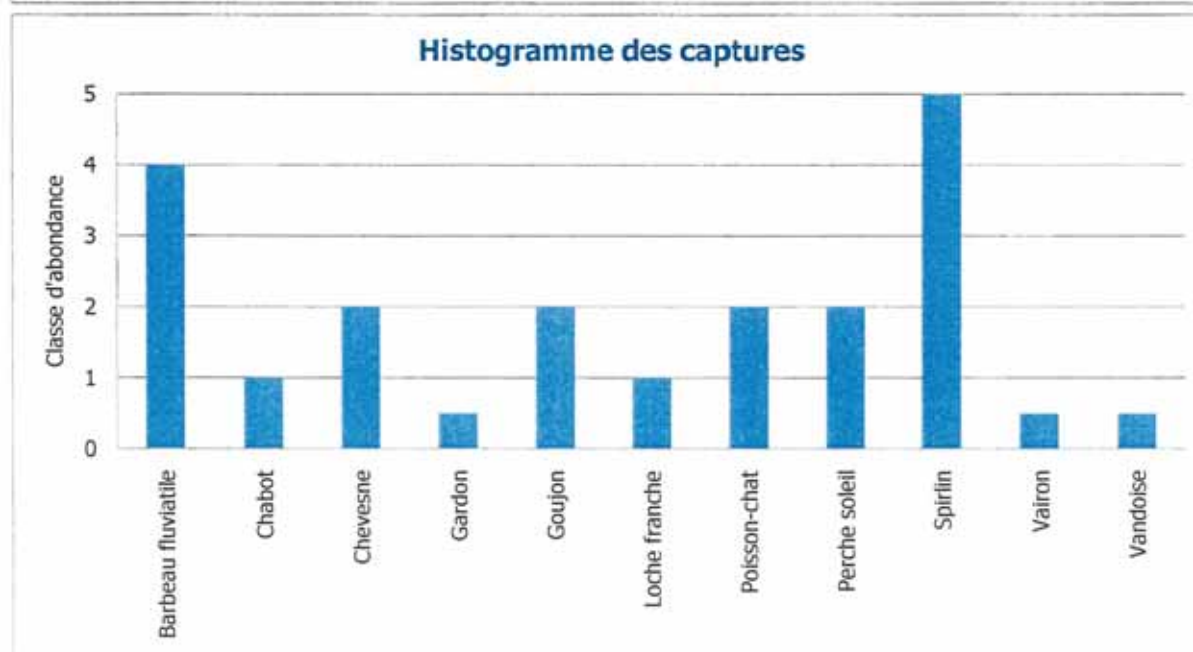
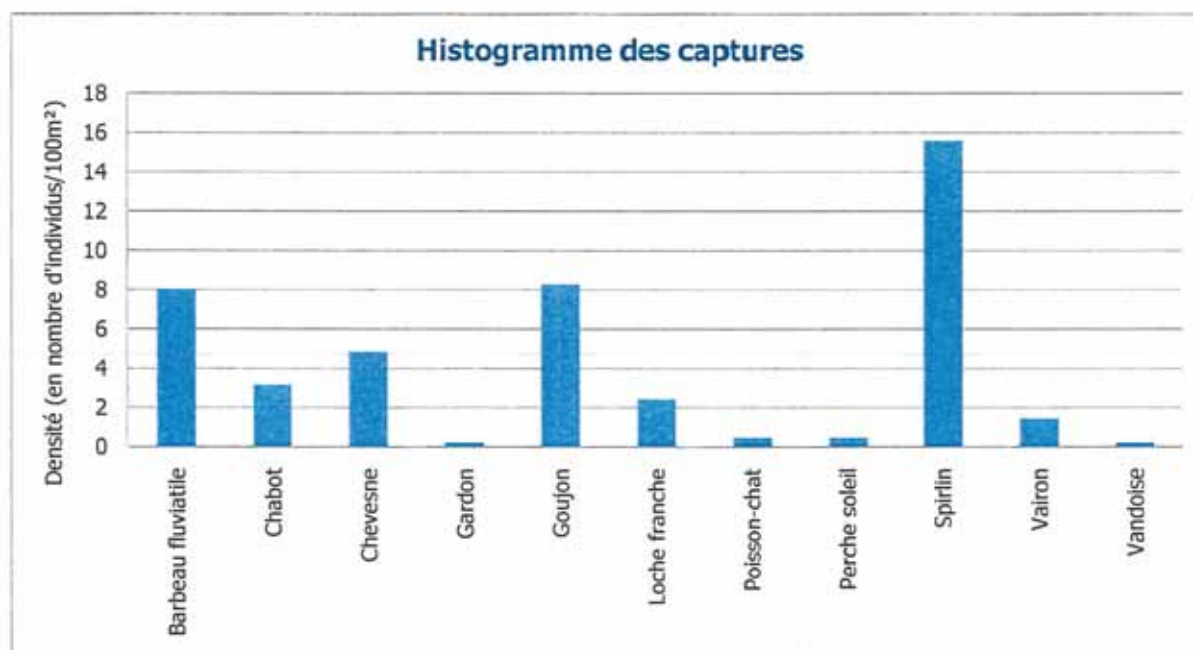
Nombre d'espèces inventoriées :	11		
Liste d'espèces protégées en France :			
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :			
Densités :	96	kg/ha et	45 individus pour 100 m ²

Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Barbeau fluviatile	V	33	1910	8,0	46,5	4
Chabot	II	13	109	3,2	2,6	1
Chevesne		20	836	4,9	20,3	2
Gardon		1	44	0,2	1	0,5
Goujon		34	341	8,3	8,3	2
Loche franche		10	58	2,4	1,4	1
Poisson-chat	N	2	138	0,5	3,3	2
Perche soleil	N	2	50	0,5	1,2	2
Spirin		64	402	15,6	9,8	5
Vairon		6	18	1,5	0,4	0,5
Vandoise	P	1	38	0,2	0,9	0,5

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce





FEDERATION DE SAONE-&-LOIRE
Pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

Fiche de résultat d'inventaire piscicole

La Guye à Cortevaix

Caractéristiques de l'inventaire

Inventaire :	Guye 1 08	Date :	03/10/2008
Cours d'eau :	Guye	Coordonnées X :	776110
Bassin SDVP :	Grosne	Coordonnées Y :	2173480
Commune :	Cortevaix	Distance à la source (km) :	40
Lieu-dit :	Le pré de Gouzot, Moulin de C	Longueur station (en m) :	93
Situation de la station :		Surface prospectée (en m ²) :	1013,7
Méthode de pêche :	DE LURY	Objet de l'opération :	03/10/2008
Nombre de passages :	2		
Régime hydrologique :	étiage		
Catégorie piscicole :	2		

Résultats

Nombre d'espèces inventoriées :	18
Liste d'espèces protégées en France :	
Liste d'espèces inscrites à la Directive européenne Faune-Flore :	
Densités :	278 kg/ha et 109 individus pour 100 m ²

Tableau récapitulatif des résultats par espèce :

Espece	Statut ¹	Effectif	Poids (en g)	Densité en individus /100 m ²	Biomasse en kg/ha	Classe d'abondance ²
Ablette		35	74	3,5	0,7	1
Barbeau fluviatile	V	68	13770	6,7	135,8	4
Bouvière	P ; II	92	166	9,1	1,6	4
Brochet		2	2780	0,2	27,4	1
Chabot	II	2	8	0,2	0	0,5
Chevesne		102	3423	10,1	33,7	3
Gardon		270	2772	26,6	27,3	2
Goujon		195	2317	19,2	22,8	3
Grémille		16	250	1,6	2,4	1
Hotu		66	1424	6,5	14	1
Loche franche		3	18	0,3	0,1	0,5
Poisson-chat	N	1	28	0,1	0,2	0,5
Perche commune		10	483	1,0	4,7	3
Perche soleil	N	10	262	1,0	2,5	3
Pseudorasbora		8	38	0,8	0,3	1
Spirilin		106	109	10,5	1	5
Vairon		68	72	6,7	0,7	1
Vandoise	P	53	256	5,2	2,5	2

¹ Statut : P : espèce protégée par l'arrêté ministériel du 8/12/1988 ; II : espèce inscrite en annexe II de la Directive Européenne Faune Flore ; V : espèce inscrite en annexe V de la Directive Européenne Faune Flore ; N : espèce classée nuisible

² Afin de mieux comprendre et analyser les valeurs de densités, ces dernières ont été transformées en classe d'abondance variant de la simple présence (valeur 0,5) à la classe d'abondance 5. Plus la valeur d'abondance se rapproche de 5, plus elle est forte ; ND : classes d'abondance non définies pour cette espèce

